

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023/2024

REGLEMENT DES ETUDES – Bachelor Universitaire de Technologie G.E.A. (Conformément à l'arrêté du 6 décembre 2019 et à l'arrêté du 15 avril 2022 (PN B.U.T.))

ASSIDUITE :

Art. 1 En application de l'art. 4.2 de l'annexe 1 de l'arrêté du 15 avril 2022, l'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la formation est obligatoire. Les sanctions prévues dans le règlement intérieur de l'I.U.T. peuvent être appliquées si nécessaire.

Art. 2 En cas d'absence, l'étudiant doit **impérativement informer le secrétariat GEA le jour même** puis déposer **auprès du secrétariat GEA** un justificatif d'absence écrit au plus tard dans les :

- 72 heures à compter du début de l'absence pour les CM / TD / TP
- 48 heures à compter du début de l'absence pour les Devoirs Surveillés

En l'absence d'information de votre absence dans la journée, aucune justification ne pourra être acceptée.

Au vu du justificatif, la direction du département appréciera la validité ou non de l'absence.

Ci-dessous, une liste non-exhaustive.

	Motifs d'absence	Justificatifs*
Absences Justifiées	Maladie	Certificat médical
	Journée d'appel à la défense	Convocation
	Epreuve du permis de conduire	Convocation
	Hospitalisation	Certificat
	Intervention chirurgicale	Certificat
	Décès	Avis de décès
Absences INjustifiées	Problème de véhicule ou de réveil	
	Problème personnel	
	Maladie sans certificat médical	

*** tout faux et/ou usage de faux pourra entraîner des sanctions réglementaires pouvant aller jusqu'à la défaillance dans la ressource et/ou la SAÉ concernée, et/ou dépôt de plainte au pénal.**

Pour les alternants en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, et stagiaires de la formation continue, la nature d'une absence sera appréciée selon le droit du travail en vigueur.

Pour les alternants, les modalités sont précisées dans les livrets de l'alternance. Pour les stagiaires de la formation continue, elles sont disponibles auprès du service Formation Continue.

- En cas d'absence justifiée, l'étudiant se verra proposer un **seul rattrapage par évaluation**.
- En cas d'absence injustifiée, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 sur **l'évaluation** à laquelle il a été absent.
- En cas de deux absences non validées dans une ressource ou SAÉ encadrée, l'étudiant est convoqué à un entretien par la direction du département. A l'issue de cet entretien la direction du département peut décider l'exclusion du contrôle continu. Une épreuve unique est alors organisée portant sur l'ensemble du programme de la ressource ou de la SAÉ du semestre. Cette épreuve peut avoir lieu en même temps que la dernière épreuve de contrôle continu dans le semestre. La note obtenue se substitue aux notes de contrôle continu précédentes de l'étudiant dans cette ressource ou SAÉ.

- Dans le cas où un étudiant totalise 50% ou plus d'absences injustifiées dans une ressource ou SAÉ encadrée, il est déclaré défaillant.
- Une exclusion potentielle par le directeur de l'IUT est envisageable à partir de 10 demi-journées ou 40 heures d'absence injustifiée (cf. règlement intérieur).

Art. 3 Des aménagements d'emploi du temps et de contrôle de connaissances et de compétences pourront être proposés aux étudiants :

- en situation de handicap,
- sportifs ou artistes de haut niveau
- engagés dans la vie active (salarié, entrepreneur), citoyenne, universitaire ou associative.

Les étudiants souhaitant bénéficier de ces aménagements devront se signaler auprès du Service des Publics à Besoins Spécifiques (SPBS) via le site Web de l'Université (menu Vie Etudiante) dans les périodes adaptées permettant une prise en compte de leur demande.

La mise en œuvre des aménagements incombe quant à elle au département, sur la base des recommandations émises par le SPBS ou le Centre de santé jeunes et le Service Accueil Handicap (SAH).

CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES :

Art. 4 Le contrôle continu des connaissances et des compétences est assuré par chaque enseignant, dans la ressource ou SAÉ qui le concerne, selon des modalités laissées à son initiative. Toutefois, pour tout enseignement assuré par plusieurs enseignants, il conviendra d'unifier le système de contrôle, dans le cadre de cette ressource ou SAÉ. Chaque enseignant (ou groupe d'enseignants) devra transmettre les modalités du système adopté à la direction du département. Dans l'hypothèse où les diverses options apparaîtraient comme incompatibles, le Chef de département statuera en dernier ressort.

Art. 5 Pour chaque ressource et SAÉ une note finale de 0 à 20 points est attribuée à chaque étudiant. Cette dernière tient compte de l'ensemble des notes obtenues dans la ressource et/ou SAÉ durant la période.

Art. 6 En cas de situation contrainte par la COVID 19 ou de circonstances exceptionnelles, les épreuves en présentiel pourront être transformées en épreuves à distance.

UTILISATION DES OUTILS TECHNOLOGIQUES ET/OU NUMÉRIQUES :

Art. 7 Les téléphones portables (ou montres connectées) doivent être éteints et rangés dans les sacs pendant tous les cours (CMs, TDs, TP) sous peine de sanction (sauf autorisation explicite de l'enseignant responsable). Il en va de même pour tout dispositif connecté pendant les épreuves de contrôle de connaissances et de compétences où tout contrevenant pourra être convoqué devant le conseil de discipline de l'Université.

Art.7bis L'utilisation de ChatGPT, ou de tout autre outil ayant recours à l'I.A. est, à l'exception d'un usage pédagogique encadré par une enseignante ou un enseignant, pour l'instant strictement interdite lors de la production de travaux écrits ou oraux par les étudiantes et étudiants sous peine de sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion de l'établissement voire de l'enseignement supérieur.

VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (cf. annexe 1 de l'arrêté du 15 avril 2022) :

Art. 8 Le bachelor universitaire de technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le bachelor universitaire de technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.

Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des « pôles ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.

La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.

Art. 9 La compensation s'effectue au sein de chaque unité d'enseignement ainsi qu'au sein de chaque regroupement cohérent d'UE.

Seules les UE se référant à un même niveau d'une même compétence finale peuvent ensemble constituer un regroupement cohérent. Des UE se référant à des niveaux de compétence finales différents ou à des compétences finales différentes ne peuvent pas appartenir à un même regroupement cohérent. Aucune UE ne peut appartenir à plus d'un regroupement cohérent.

Au sein de chaque regroupement cohérent d'UE, la compensation est intégrale. Si une UE n'a pas été acquise en raison d'une moyenne inférieure à 10, cette UE sera acquise par compensation si et seulement si l'étudiant a obtenu la moyenne au regroupement cohérent auquel l'UE appartient.

Art. 10 La poursuite d'études dans un semestre pair d'une même année est de droit pour tout étudiant. La poursuite d'études dans un semestre impair est possible si et seulement si l'étudiant a obtenu :

- la moyenne à plus de la moitié des regroupements cohérents d'UE ;
- et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 à chaque regroupement cohérent d'UE.

La poursuite d'études dans le semestre 5 nécessite de plus la validation de toutes les UE des semestres 1 et 2 dans les conditions de validation des points 4.3 et 4.4 (de l'annexe 1 de l'arrêté du 15 avril 2022), ou par décision de jury.

Durant la totalité du cursus conduisant au bachelor universitaire de technologie, l'étudiant peut être autorisé à redoubler une seule fois chaque semestre dans la limite de 4 redoublements. Le directeur de l'IUT peut autoriser un redoublement supplémentaire en cas de force majeure dûment justifiée et appréciée par ses soins. Tout refus d'autorisation de redoubler est pris après avoir entendu l'étudiant à sa demande. Il doit être motivé et assorti de conseils d'orientation.

Art. 11 Le jury présidé par le directeur de l'IUT délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par l'étudiant. Il se réunit chaque semestre pour se prononcer sur la progression des étudiants, la validation des unités d'enseignement, l'attribution du diplôme universitaire de technologie au terme de l'acquisition des 120 premiers crédits européens du cursus et l'attribution de la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie ».

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET DISPOSITIONS PARTICULIERES

Art. 12 Stage en entreprise :

a) Stages obligatoires évalués

Le stage contribue à la professionnalisation de l'étudiant et à la validation des compétences du Bachelor Universitaire de Technologie. L'étudiant a l'obligation d'effectuer un stage en entreprise d'une durée de 8 à 12 semaines les 4 premiers semestres ; 12 à 16 semaines la dernière année dans la limite de 22 à 26 semaines sur l'ensemble du bachelor universitaire de technologie. La direction du département décidera des modalités de mise en œuvre pour chaque année de bachelor universitaire de technologie.

L'encadrement des stages est assuré par les membres de l'équipe pédagogique en coordination avec l'organisme d'accueil. Cet encadrement recouvre en particulier la validation des missions, le suivi régulier du stagiaire et son évaluation.

Les modalités d'organisation de ce stage font l'objet d'une convention écrite avec l'entreprise d'accueil.

Le stage peut se dérouler à l'étranger. Pour cela, l'étudiant a l'obligation de prendre contact au préalable avec le service des relations internationales pour s'assurer de la faisabilité administrative et de l'adéquation avec les exigences pédagogiques de l'ensemble des partenaires.

b) Stage facultatif :

Un stage non crédité, à l'initiative d'un étudiant peut, sous réserve de l'accord pédagogique du responsable de formation et sous condition d'un suivi pédagogique, être envisagé dans le cadre de la formation en plus des stages prévus au programme, sous réserve qu'il ne se déroule pas pendant les heures d'enseignement et qu'il fasse l'objet d'une restitution et d'une évaluation. Un, ou des, stages non crédités, ne peuvent excéder 70h cumulées (équival. 2 semaines à temps plein) par année universitaire. Une convention de stage est établie pour chaque période de stage.

Art. 13 Alternance :

Les modalités d'organisation de l'alternance font l'objet d'une contractualisation (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation et calendrier associé) entre l'organisme d'accueil, l'étudiant alternant et l'IUT de Valence.

Le suivi des alternants est assuré par les membres de l'équipe pédagogique en coordination avec l'organisme d'accueil et fait l'objet d'une évaluation annuelle.

Art. 14 Projet tutoré :

D'un volume total de **600** heures sur les trois années de B.U.T., les projets tutorés sont des axes structurants de la professionnalisation de l'étudiant en tant qu'ils participent de l'acquisition des compétences du référentiel du Bachelor Universitaire de Technologie et du parcours associé.

En cohérence avec l'approche par compétences, les projets tutorés sont des éléments essentiels et fondamentaux du pôle « Situation d'Apprentissage et d'Évaluation » (SAÉ) des UE de chaque semestre.

Ce sont des heures non-encadrées par les enseignants et qui permettent aux étudiants de travailler sur leur SAÉ en autonomie.

Art. 15 Possibilité de mobilité internationale en 3^{ème} année uniquement :

La 3^{ème} année de BUT GEA, tout parcours, est proposée aux étudiants du département en mobilité internationale (pour 2023-2024, seul le parcours GEMA est concerné).

Le service Relations Internationales (RI) est à la disposition des étudiants pour les renseigner sur cette possibilité.

Les étudiants de 2^{ème} année intéressés devront postuler au plus tard en Octobre selon des modalités à voir avec le service RI.

Dans le cadre de leur candidature, les postulants devront identifier, avec l'aide des référents RI et du département, des cours à suivre à l'international qui correspondent au référentiel de leur parcours de BUT de 3^{ème} année sur lequel ils seront évalués (compétences), à savoir :

- Analyser les processus de l'organisation
- Aider à la prise de décision
- Piloter les relations avec les parties prenantes
- Compétences 4 & 5 du parcours concerné

De plus, et ce afin de veiller à répondre aux exigences du diplôme au regard de l'APC et des SAÉs, les étudiants devront rédiger deux documents :

- Un mémoire, en anglais, composé de plusieurs parties :
 1. Contexte mobilité,
 2. Portfolio
 3. Sujet de recherche en lien avec l'actualité du pays d'accueil et mettant l'accent sur des aspects pertinents pour le domaine de la gestion, de l'entrepreneuriat ou du management d'activités.

Le mémoire donnera lieu à une soutenance en présentiel à l'IUT au retour de l'étudiant ou par Visioconférence le cas échéant.

- Réaliser une monographie d'une organisation marchande ou non-marchande de leur choix dans leur pays d'accueil et d'en faire l'analyse interne et externe.

Cette mobilité est conditionnée à l'accord préalable du ou des responsable(s) du parcours et du chef de département GEA, de la DGD-DIT, et de l'université d'accueil à l'étranger.

Le choix de l'université proposée à chaque étudiant se fera au regard de sa motivation, de ses résultats académiques, et de la cohérence de cette mobilité avec son projet pédagogique et professionnel.

Les étudiants retenus signeront un contrat pédagogique (*learning agreement*).

Ce contrat pédagogique précise l'université d'accueil, la nature des UE suivies, les obligations de l'étudiant en échange et les modalités de transcription des notes.

Une fois au sein de l'Université internationale partenaire pour suivre leurs cours, ces étudiants seront encadrés à distance par un enseignant tuteur de l'IUT selon des modalités précisées par le service RI.

Les résultats des évaluations des cours suivis seront transmis à l'IUT de Valence par chaque université partenaire.

La transcription des notes se fera sur la base de grilles de conversion de notes, établies par l'IUT et consultables auprès des relations internationales.

Puis ces notes feront l'objet d'un travail de correspondance vers le référentiel du BUT3 (compétences) qui sera effectué par le département.

Toutes ces notes feront l'objet d'une délibération en jury, ce qui permettra par la suite la production de relevé(s) de notes et résultats officiel(s).

Art. 16 Bonifications :

a) A chaque semestre, des matières facultatives pourront donner droit à des bonifications sur la note finale des unités d'enseignements.

Les services interuniversitaires de l'UGA sur Valence proposent chaque semestre aux étudiants des cours facultatifs de sport via le service interuniversitaire des activités physiques et sportives (SIUAPS) et des cours facultatifs de langues étrangères via le service des langues (SDL). Une fois que l'étudiant a fait le choix de s'y inscrire, l'assiduité est obligatoire. L'évaluation de ces cours peut donner lieu à bonification, l'étudiant verra sa note finale augmenter de :

- 0,025 point s'il a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 et inférieure à 12/20,
- 0,05 point s'il a obtenu une note supérieure ou égale à 12/20 et inférieure à 14/20,
- 0,075 point s'il a obtenu une note supérieure ou égale à 14/20 et inférieure à 16/20,
- 0,1 point s'il a obtenu une note supérieure ou égale à 16/20

NB : Ces heures devront être suivies impérativement en dehors des heures de cours obligatoires à l'IUT (sport et LV optionnelle) La LV optionnelle ne peut correspondre à la LV1 ou LV2 suivie par l'étudiant au cours de son cursus.

Un étudiant étranger recruté par le processus Campus France ou par l'intermédiaire de l'ADIUT, ne pourra choisir un cours de LV optionnelle qui correspondrait à sa langue maternelle. Il pourra, cependant, s'inscrire en LV optionnelle ou en langue de renforcement ou de soutien.

b) Afin de valoriser l'engagement significatif d'un étudiant reconnu par les instances de l'université Grenoble Alpes (cf. <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/modalites-de-formation/amenagement-d-etudes-pour-les-etudiants-a-besoins-specifiques/amenagement-d-etudes-pour-les-etudiants-a-besoins-specifiques-576535.kjsp>) comme étant étudiant sportif et/ou artiste de haut niveau, l'IUT met en place une bonification de 0,2 point sur chaque unité d'enseignement à chaque semestre, à condition que le référent culturel et/ou sportif encadrant l'étudiant ne signale à l'équipe pédagogique aucun problème lié à son assiduité dans son activité culturelle ou sportive.

c) Afin de valoriser l'engagement significatif d'élus dans une instance universitaire, l'Université met en place une bonification dont le barème est voté en CFVU (Commission Formation et Vie Universitaire). Les instances éligibles et le barème d'attribution de cette bonification sont consultables sur deux documents en annexe.

NB : Le cumul des bonifications obtenues au titre des alinéas a), b) et c) ne peut excéder 0,5 point supplémentaire sur la note finale des unités d'enseignement de chaque semestre.

Art. 17 En coordination avec les enseignements d'anglais, les étudiants **passent une certification en langue anglaise lors du semestre 5**. Ce passage de certification pourra donner lieu à une note qui pourra être incluse dans la ressource « **anglais appliqué aux affaires** ».

UNITES D'ENSEIGNEMENT, RESSOURCES & SAE :

Art. 18 Aux semestres 1 et 2 les différentes ressources et SAE font l'objet d'un contrôle continu intégral qui sont regroupés dans 3 Unités d'Enseignement (U.E.) définies dans les Modalités de Contrôle des connaissances et des Compétences (MC3) ci-jointes :

Art. 19 Aux semestres 3 et 4 les différentes ressources et SAE font l'objet d'un contrôle continu intégral qui sont regroupés dans 5 Unités d'Enseignement (U.E.) définies dans les Modalités de Contrôle des connaissances et des Compétences (MC3) ci-jointes :

Art. 20 Aux semestres 5 et 6 les différentes ressources et SAE font l'objet d'un contrôle continu intégral qui sont regroupés dans 5 Unités d'Enseignement (U.E.) définies dans les Modalités de Contrôle des connaissances et des Compétences (MC3) ci-jointes :

Approuvé par le Conseil de Département,
le 26 juin 2023

Le Chef de département GEA,

Victor Lambert

A handwritten signature in black ink is written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text "I.U.T. VALENCIA" at the top, "Le Chef de Département" in the center, and "Département G.E.A." at the bottom, flanked by two small stars.

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire : 2023-2024

Composante : IUT de Valence

Diplôme : BUT	Code diplôme : LWBGEA2
Mention/Parcours : Gestion des Entreprises et des Administrations	Code VDI : 101
Parcours/Option (sauf 1ère année) :	Code étape : LWB1GE
Année : 1ère année	Code VET : 211
Régime de formation : Formation initiale / Formation Continue	
Modalités de formation : Présentiel	
Responsable de la formation : M. LAMBERT Victor	
Responsable d'année : M. LAMBERT Victor	

Eléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances			
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique			
Lesquels?	autres UE où l'élément est mobilisé									Contrôle continu	%	Note /	
SEMESTRE 1													
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement								E/O	100	20	
		UE 1.1 : Identifier les processus de l'organisation						10	100	E/O	100	20	
		R1.01 : Environnement économique	20	20	0	0			15	E/O	100	20	
		Introduction à l'analyse économique - Fondements de l'activité économique	20	20	0	0			15	E/O	100	20	
		R1.02 : Environnement juridique	30	30	0	0			15	E/O	100	20	
		Introduction au droit et droit des obligations	20	20	0	0			10	E/O	100	20	
		Institutions publiques françaises et européennes	10	10	0	0			5	E/O	100	20	
		R1.03 : Ressources humaines	14	12	2	0			11	E/O	100	20	
		Initiation à la gestion des ressources humaines	14	12	2	0			11	E/O	100	20	
		R1.04 : Management d'activités	18	18	0	0			11	E/O	100	20	
		Fondamentaux du management	18	18	0	0			11	E/O	100	20	
		R1.05 : Environnement sociologique	10	8	2	0			6	E/O	100	20	
		Introduction à la sociologie	10	8	2	0			6	E/O	100	20	
	UE 1.2 - UE 1.3	R1.15 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0			2	E/O	100	20	
		SAÉ 1.01 : Situer une organisation dans son environnement	15	15			15		40	E/O	100	20	
	UE 1.2 - UE 1.3	SAÉ : Portfolio	0	0	0	15		0					
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision								E/O	100	20	
		UE 1.2 : Identifier les éléments d'aide à la prise de décision						10	100	E/O	100	20	
		R1.06 : Fiscalité	12	8	4	0			8	E/O	100	20	
		Introduction à la fiscalité	12	8	4	0			8	E/O	100	20	
		R1.07 : Comptabilité	47	31	16	0			20	E/O	100	20	
		Comptabilité des opérations courantes	47	31	16	0			20	E/O	100	20	
		R1.08 : Outils mathématiques de gestion	22	14	8	0			10	E/O	100	20	
		Initiation aux outils mathématiques de gestion	22	14	8	0			10	E/O	100	20	
		R1.09 : Outils numériques de gestion	12	4	8	0			15	E/O	100	20	
		Dimension technologique du système d'information	6	2	4	0			5	E/O	100	20	
		Structuration et traitement de l'information	6	2	4	0			10	E/O	100	20	
		R1.10 : Finance	14	10	4	0			5	E/O	100	20	
		Initiation aux outils financiers	14	10	4	0			5	E/O	100	20	
	UE 1.1 - UE 1.3	R1.15 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0			2	E/O	100	20	
		SAÉ 1.02 : Mettre en œuvre une organisation comptable et fiscale	15	15			15		40	E/O	100	20	
	UE 1.1 - UE 1.3	SAÉ : Portfolio	0	0	0	15		0					
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation								E/O	100	20	
		UE 1.3 : Identifier les relations entre les parties prenantes						10	100	E/O	100	20	
		R1.11 : Gestion de projet	10	10	0	0			5	E/O	100	20	
		R1.12 : Psychologie sociale	10	10	0	0			7	E/O	100	20	
		Mécanismes d'influence sociale	10	10	0	0			7	E/O	100	20	
		R1.13 : Expression / Communication et culture générale	20	12	8	0			15	E/O	100	20	
		R1.14 : Anglais appliqué aux affaires	20	8	12	0			15	E/O	100	20	
	UE 1.1 - UE 1.2	R1.15 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0			2	E/O	100	20	
		R1.AL1 : LV2 appliquée aux affaires	17	9	8	0			8	E/O	100	20	
		Allemand appliqué aux affaires Espagnol appliqué aux affaires Français appliqué aux affaires Italien appliqué aux affaires	17	9	8	0			8	E/O	100	20	
		R1.AL2 : Aide aux apprentissages et à la réussite	20	6	14	0			8	E/O	100	20	
		SAÉ 1.03 : Construire une posture professionnelle	15	15			15		40	E/O	100	20	
	UE 1.1 - UE 1.2	SAÉ : Portfolio	0	0	0	15		0					

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023

Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023

Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire : 2023-2024

Composante : IUT de Valence

Éléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances		
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique		
Lesquels?	l'élément est mobilisé									Contrôle continu	%	Note /
1ère ANNÉE - SEMESTRE 2												
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement								E/O	100	20
		Rappel UE 1.1 : Identifier les processus de l'organisation						10	100	E/O	100	20
		UE 2.1 : Identifier les processus de l'organisation						10	100	E/O	100	20
		R2.01 : Environnement économique	20	20	0	0			17	E/O	100	20
		Le fonctionnement de l'économie de marché	20	20	0	0			17	E/O	100	20
		R2.02 : Environnement juridique	18	18	0	0			17	E/O	100	20
		Introduction au droit des affaires	18	18	0	0			17	E/O	100	20
		R2.03 : Ressources humaines	18	16	2	0			12	E/O	100	20
		Fondamentaux du management RH	18	16	2	0			12	E/O	100	20
		R2.04 : Management d'activités	15	15	0	0			12	E/O	100	20
		Les fondamentaux du marketing	15	15	0	0			12	E/O	100	20
UE 2.2 - UE 2.3		R2.14 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0			2	E/O	100	20
UE 2.2 - UE 2.3		SAÉ 2.01 : Contribuer à la gestion d'une organisation en fonction de ses besoins	25		25	40			15	E/O	100	20
UE 2.2 - UE 2.3		SAÉ 2.02 : Identifier l'impact des décisions de gestion sur la performance de l'organisation	15		15	40			10	E/O	100	20
UE 2.2 - UE 2.3		SAÉ : Stage	0	0	0	0			10	E/O	100	20
UE 2.2 - UE 2.3		SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			5	E/O	100	20
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision								E/O	100	20
		Rappel UE 1.2 : Identifier les éléments d'aide à la prise de décision						10	100	E/O	100	20
		UE 2.2 : Identifier les éléments d'aide à la prise de décision						10	100	E/O	100	20
		R2.05 : Fiscalité	12	8	4	0			7	E/O	100	20
		Introduction à l'imposition du résultat des entreprises	12	8	4	0			7	E/O	100	20
		R2.06 : Comptabilité	34	22	12	0			15	E/O	100	20
		Initiation aux travaux d'inventaire comptables	34	22	12	0			15	E/O	100	20
		R2.07 : Outils mathématiques de gestion	20	14	6	0			8	E/O	100	20
		Approfondissement des outils mathématiques de gestion	20	14	6	0			8	E/O	100	20
		R2.08 : Outils numériques de gestion	15	9	6	0			8	E/O	100	20
		Structuration et traitement de l'information	15	9	6	0			8	E/O	100	20
		R2.09 : Contrôle de gestion	22	18	4	0			12	E/O	100	20
		Initiation au contrôle de gestion	22	18	4	0			12	E/O	100	20
		R2.10 : Finance	13	11	2	0			8	E/O	100	20
		Initiation à la démarche du diagnostic financier	13	11	2	0			8	E/O	100	20
UE 2.1 - UE 2.3		R2.14 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0			2	E/O	100	20
UE 2.1 - UE 2.3		SAÉ 2.01 : Contribuer à la gestion d'une organisation en fonction de ses besoins	25		25	40			15	E/O	100	20
UE 2.1 - UE 2.3		SAÉ 2.02 : Identifier l'impact des décisions de gestion sur la performance de l'organisation	15		15	40			10	E/O	100	20
UE 2.1 - UE 2.3		SAÉ : Stage	0	0	0	0			10	E/O	100	20
UE 2.1 - UE 2.3		SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			5	E/O	100	20
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation								E/O	100	20
		Rappel UE 1.3 : Identifier les relations entre les parties prenantes						10	100	E/O	100	20
		UE 2.3 : Identifier les relations entre les parties prenantes						10	100	E/O	100	20
		R2.11 : Psychologie sociale	10	8	2	0			8	E/O	100	20
		Mécanismes de perception sociale	10	8	2	0			8	E/O	100	20
		R2.12 : Expression / Communication et culture générale	20	14	6	0			15	E/O	100	20
		R2.13 : Anglais appliqué aux affaires	20	10	10	0			15	E/O	100	20
UE 2.1 - UE 2.2		R2.14 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0			2	E/O	100	20
		R2.AL1 : LV2 appliquée aux affaires	10	0	10	0			8	E/O	100	20
		Allemand appliqué aux affaires Espagnol appliqué aux affaires Français appliqué aux affaires Italien appliqué aux affaires	10	0	10	0			8	E/O	100	20
		R2.AL2 : Gestion de Projet	9	9	0	0			12	E/O	100	20
UE 2.1 - UE 2.2		SAÉ 2.01 : Contribuer à la gestion d'une organisation en fonction de ses besoins	25		25	40			15	E/O	100	20
UE 2.1 - UE 2.2		SAÉ 2.02 : Identifier l'impact des décisions de gestion sur la performance de l'organisation	15		15	40			10	E/O	100	20
UE 2.1 - UE 2.2		SAÉ : Stage	0	0	0	0			10	E/O	100	20
UE 2.1 - UE 2.2		SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			5	E/O	100	20

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023

Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023

Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire : 2023-2024
Composante : IUT de Valence

Diplôme : BUT
Mention/Parcours : Gestion des Entreprises et des Administrations
Parcours/Option (sauf 1ère année) : Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités
Année : 2ème année
Régime de formation : Formation initiale / Formation Continue
Modalités de formation : Présentiel
Responsable de la formation : M. LAMBERT Victor
Responsables d'année : Mme MADIES Anne, Mme SASSOLAS Delphine

Code diplôme : LWBGEA2
Code VDI : 122
Code étape : LWB2EM
Code VET : 221

Éléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances		
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique		
Lesquels?	autres UE où l'élément est mobilisé									Contrôle continu	%	Note /
SEMESTRE 3												
Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement												
UE 3.1 : Évaluer les processus de l'organisation												
		R3.01 : Environnement économique	10	10	0	0		6	100	E/O	100	20
		La monnaie et le financement de l'activité économique	10	10	0	0		17		E/O	100	20
		R3.02 : Environnement juridique	20	20	0	0		17		E/O	100	20
		Droit du travail : relations individuelles	10	10	0	0		7		E/O	100	20
		Droit des affaires, droit des sociétés et autres groupements	10	10	0	0		10		E/O	100	20
		R3.03 : Management d'activités	10	10	0	0		13		E/O	100	20
		Stratégies Business	10	10	0	0		13		E/O	100	20
	UE 3.2 - UE 3.3	R3.10 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0		3		E/O	100	20
	UE 3.2 - UE 3.3	SAÉ 3.01 : Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	52		52		70	25		E/O	100	20
	UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.4 - UE 3.5	SAÉ 3.GEMA.02 : De la recherche de l'idée à la création d'activité à l'aide d'un Business Model	52		52		70	25		E/O	100	20
	UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.4 - UE 3.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10		0				
Compétence 2 : Aider à la prise de décision												
UE 3.2 : Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision												
		R3.04 : Fiscalité	10	8	2	0		7		E/O	100	20
		Détermination du résultat fiscal	10	8	2	0		7		E/O	100	20
		R3.05 : Traitement numérique des données	18	10	8	0		18		E/O	100	20
		Probabilités et statistiques	6	4	2	0		6		E/O	100	20
		Structuration et traitement de l'information	6	2	4	0		6		E/O	100	20
		Logiciels métiers	6	4	2	0		6		E/O	100	20
		R3.06 : Contrôle de gestion	12	10	2	0		12		E/O	100	20
		Approfondissement des techniques de base de comptabilité de gestion	12	10	2	0		12		E/O	100	20
		R3.07 : Finance	17	13	4	0		10		E/O	100	20
		Diagnostic financier et politique d'investissement	17	13	4	0		10		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.3	R3.10 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0		3		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.3	SAÉ 3.01 : Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	52		52		70	25		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.3 - UE 3.4 - UE 3.5	SAÉ 3.GEMA.02 : De la recherche de l'idée à la création d'activité à l'aide d'un Business Model	52		52		70	25		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.3 - UE 3.4 - UE 3.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10		0				
Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation												
UE 3.3 : Coordonner les relations entre les parties prenantes												
		R3.08 : Expression / Communication et culture générale	20	14	6	0		20		E/O	100	20
		R3.09 : Anglais appliqué aux affaires	20	10	10	0		19		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2	R3.10 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0		3		E/O	100	20
		R3.GEMA.AL1 : LV2 appliqué aux affaires	14	0	14	0		8		E/O	100	20
		Allemand appliqué aux affaires Espagnol appliqué aux affaires Français appliqué aux affaires Italien appliqué aux affaires	14	0	14	0		8		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2	SAÉ 3.01 : Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	52		52		70	25		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2 - UE 3.4 - UE 3.5	SAÉ 3.GEMA.02 : De la recherche de l'idée à la création d'activité à l'aide d'un Business Model	52		52		70	25		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2 - UE 3.4 - UE 3.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10		0				
Compétence 4 : Concevoir la stratégie de création de valeur												
UE 3.4 : Modéliser la proposition de valeur												
		R3.GEMA.11 : Environnement juridique	12	8	4	0		20		E/O	100	20
		Droit et entrepreneuriat	12	8	4	0		20		E/O	100	20
		R3.GEMA.14 : Management d'activités	18	14	4	0		30		E/O	100	20
		Business model - étude de marché	18	14	4	0		30		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.5	SAÉ 3.GEMA.02 : De la recherche de l'idée à la création d'activité à l'aide d'un Business Model	52		52		70	50		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10		0				
Compétence 5 : Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur												
UE 3.5 : Développer la chaîne de valeur												
		R3.GEMA.12 : Outils et pilotage de l'organisation	28	16	12	0		25		E/O	100	20
		Financement des activités	28	16	12	0		25		E/O	100	20
		R3.GEMA.13 : Management d'activités : Management opérationnel	28	16	12	0		25		E/O	100	20
		Outils de la GRH	12	8	4	0		10		E/O	100	20
		Gestion de production et qualité	16	8	8	0		15		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.4	SAÉ 3.GEMA.02 : De la recherche de l'idée à la création d'activité à l'aide d'un Business Model	52		52		70	50		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.4	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10		0				

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire : 2023-2024
Composante : IUT de Valence

Diplôme : BUT	Code diplôme : LWBGEA2
Mention/Parcours : Gestion des Entreprises et des Administrations	Code VDI : 122
Parcours/Option (sauf 1ère année) : Gestion, Entrepreneurial et Management d'Activités	Code étape : LWB2EM
Année : 2ème année	Code VET : 221
Régime de formation : Formation initiale / Formation Continue	
Modalités de formation : Présentiel	
Responsable de la formation : M. LAMBERT Victor	
Responsables d'année : Mme MADIES Anne, Mme SASSOLAS Delphine	

Eléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances			
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique			
										Contrôle continu	%	Note /	
Lesquels?	autres UE où l'élément est mobilisé	2ème ANNÉE - SEMESTRE 4											
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement									E/O	100	20
		Rappel UE 3.1 : Évaluer les processus de l'organisation						6	100		E/O	100	20
		UE 4.1 : Évaluer les processus de l'organisation						6	100		E/O	100	20
		R4.01 : Environnement économique international	10	10	0	0			17		E/O	100	20
		Économie internationale	10	10	0	0			17		E/O	100	20
		R4.02 : Environnement juridique	12	12	0	0			17		E/O	100	20
		Droit du travail	6	6	0	0			10		E/O	100	20
		Droit des entreprises en difficulté	6	6	0	0			7		E/O	100	20
		R4.03 : Management d'activités	10	10	0	0			13		E/O	100	20
		Stratégie Corporate	10	10	0	0			13		E/O	100	20
	UE 4.2 - UE 4.3	R4.07 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0			3		E/O	100	20
	UE 4.2 - UE 4.3	SAÉ 4.01 : Participer, dans le respect des contraintes réglementaires et dans une démarche de gouvernance durable, à la création ou au développement d'une organisation	36		36		40		18		E/O	100	20
	UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ 4.GEMA.02 : Construire un business plan pour vérifier la faisabilité d'une nouvelle activité	36		36		40		18		E/O	100	20
	UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Stage	0	0	0	0			10		E/O	100	20
	UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			4		E/O	100	20
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision									E/O	100	20
		Rappel UE 3.2 : Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision						6	100		E/O	100	20
		UE 4.2 : Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision						6	100		E/O	100	20
		R4.04 : Traitement numérique des données	20	15	5	0			47		E/O	100	20
		Statistiques inférentielles	10	7,5	2,5	0			27		E/O	100	20
		Modélisation de l'information	10	7,5	2,5	0			20		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.3	R4.07 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0			3		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.3	SAÉ 4.01 : Participer, dans le respect des contraintes réglementaires et dans une démarche de gouvernance durable à la création ou au développement d'une organisation	36		36		40		18		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ 4.GEMA.02 : Construire un business plan pour vérifier la faisabilité d'une nouvelle activité	36		36		40		18		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Stage	0	0	0	0			10		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			4		E/O	100	20
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation									E/O	100	20
		Rappel UE 3.3 : Coordonner les relations entre les parties prenantes						6	100		E/O	100	20
		UE 4.3 : Coordonner les relations entre les parties prenantes						6	100		E/O	100	20
		R4.05 : Expression / Communication et culture générale	20	16	4	0			20		E/O	100	20
		R4.06 : Anglais appliqué aux affaires	20	12	8	0			19		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2	R4.07 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0			3		E/O	100	20
		R4.GEMA.AL1 : LV2 appliquée aux affaires	14	0	14	0			8		E/O	100	20
		Allemand appliqué aux affaires Espagnol appliqué aux affaires Français appliqué aux affaires Italien appliqué aux affaires	14	0	14	0			8		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2	SAÉ 4.01 : Participer, dans le respect des contraintes réglementaires et dans une démarche de gouvernance durable à la création ou au développement d'une organisation	36		36		40		18		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ 4.GEMA.02 : Construire un business plan pour vérifier la faisabilité d'une nouvelle activité	36		36		40		18		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Stage	0	0	0	0			10		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			4		E/O	100	20
		Compétence 4 : Concevoir la stratégie de création de valeur									E/O	100	20
		Rappel UE 3.4 : Modéliser la proposition de valeur						6	100		E/O	100	20
		UE 4.4 : Modéliser la proposition de valeur						6	100		E/O	100	20
		R4.GEMA.08 : Outils et pilotage de l'organisation	14	8	6	0			50		E/O	100	20
		Business plan	14	8	6	0			50		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.5	SAÉ 4.GEMA.02 : Construire un business plan pour vérifier la faisabilité d'une nouvelle activité	36		36		40		30		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.5	SAÉ : Stage	0	0	0	0			15		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			5		E/O	100	20
		Compétence 5 : Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur									E/O	100	20
		Rappel UE 3.5 : Développer la chaîne de valeur						6	100		E/O	100	20
		UE 4.5 : Développer la chaîne de valeur						6	100		E/O	100	20
		R4.GEMA.09 : Management d'activités : Marketing opérationnel et techniques de négociation	26	16	10	0			35		E/O	100	20
		Marketing opérationnel	14	8	6	0			20		E/O	100	20
		Techniques de négociation	12	8	4	0			15		E/O	100	20
		R4.GEMA.10 : Management d'activités : Management opérationnel approfondi	14	8	6	0			15		E/O	100	20
		Logistique et supply chain	14	8	6	0			15		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.4	SAÉ 4.GEMA.02 : Construire un business plan pour vérifier la faisabilité d'une nouvelle activité	36		36		40		30		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.5	SAÉ : Stage	0	0	0	0			15		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.4	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			5		E/O	100	20

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire : 2023-2024

Composante : IUT de Valence

Eléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances		
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique		
										Contrôle continu	%	Note /
Lesquels?		SEMESTRE 3										
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement										
		UE 3.1 : Évaluer les processus de l'organisation										
								6	100	E/O	100	20
		R3.01 : Environnement économique										
			10	10	0	0			17	E/O	100	20
		La monnaie et le financement de l'activité économique										
			10	10	0	0			17	E/O	100	20
		R3.02 : Environnement juridique										
			20	20	0	0			17	E/O	100	20
		Droit du travail : relations individuelles										
			10	10	0	0			7	E/O	100	20
		Droit des affaires, droit des sociétés et autres groupements										
			10	10	0	0			10	E/O	100	20
		R3.03 : Management d'activités										
			10	10	0	0			13	E/O	100	20
		Stratégies Business										
			10	10	0	0			13	E/O	100	20
		R3.10 : Projet Personnel et Professionnel										
			10	0	10	0			3	E/O	100	20
		SAÉ 3.01 : Contribuer au développement ou à la création d'une organisation										
			52	52			70		25	E/O	100	20
		SAÉ 3.CG2P.02 : Participer au diagnostic général de l'organisation										
			52	52			70		25	E/O	100	20
		SAÉ : Portfolio										
			0	0	0	10			0			
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision										
		UE 3.2 : Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision										
								6	100	E/O	100	20
		R3.04 : Fiscalité										
			10	8	2	0			7	E/O	100	20
		Détermination du résultat fiscal										
			10	8	2	0			7	E/O	100	20
		R3.05 : Traitement numérique des données										
			18	10	8	0			18	E/O	100	20
		Probabilités et statistiques										
			6	4	2	0			6	E/O	100	20
		Structuration et traitement de l'information										
			6	2	4	0			6	E/O	100	20
		Logiciels métiers										
			6	4	2	0			6	E/O	100	20
		R3.06 : Contrôle de gestion										
			12	10	2	0			12	E/O	100	20
		Approfondissement des techniques de base de comptabilité de gestion										
			12	10	2	0			12	E/O	100	20
		R3.07 : Finance										
			17	13	4	0			10	E/O	100	20
		Diagnostic financier et politique d'investissement										
			17	13	4	0			10	E/O	100	20
		R3.10 : Projet Personnel et Professionnel										
			10	0	10	0			3	E/O	100	20
		SAÉ 3.01 : Contribuer au développement ou à la création d'une organisation										
			52	52			70		25	E/O	100	20
		SAÉ 3.CG2P.02 : Participer au diagnostic général de l'organisation										
			52	52			70		25	E/O	100	20
		SAÉ : Portfolio										
			0	0	0	10			0			
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation										
		UE 3.3 : Coordonner les relations entre les parties prenantes										
								6	100	E/O	100	20
		R3.08 : Expression / Communication et culture générale										
			20	14	6	0			25	E/O	100	20
		R3.09 : Anglais appliqué aux affaires										
			20	10	10	0			22	E/O	100	20
		R3.10 : Projet Personnel et Professionnel										
			10	0	10	0			3	E/O	100	20
		SAÉ 3.01 : Contribuer au développement ou à la création d'une organisation										
			52	52			70		25	E/O	100	20
		SAÉ 3.CG2P.02 : Participer au diagnostic général de l'organisation										
			52	52			70		25	E/O	100	20
		SAÉ : Portfolio										
			0	0	0	10			0			
		Compétence 4 : Concevoir des outils de contrôle de gestion										
		UE 3.4 : Analyser le système de contrôle de gestion										
								6	100	E/O	100	20
		R3.CG2P.11 : Contrôle de gestion : Comptabilité de gestion approfondie										
			13	3	10	0			20	E/O	100	20
		R3.CG2P.12 : Contrôle de gestion : Initiation à la gestion budgétaire prévisionnelle										
			20	14	6	0			30	E/O	100	20
		SAÉ 3.CG2P.02 : Participer au diagnostic général de l'organisation										
			52	52			70		50	E/O	100	20
		SAÉ : Portfolio										
			0	0	0	10			0			
		Compétence 5 : Mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organisation										
		UE 3.5 : Analyser les outils de la performance										
								6	100	E/O	100	20
		R3.CG2P.13 : Management d'activités										
			40	30	10	0			35	E/O	100	20
		Management des opérations et pilotage de la performance										
			40	30	10	0			35	E/O	100	20
		R3.CG2P.14 : Outils de pilotage de l'organisation										
			13	7	6	0			15	E/O	100	20
		Initiation à la participation et au développement d'un système d'information décisionnel										
			13	7	6	0			15	E/O	100	20
		SAÉ 3.CG2P.02 : Participer au diagnostic général de l'organisation										
			52	52			70		50	E/O	100	20
		SAÉ : Portfolio										
			0	0	0	10			0			

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire : 2023-2024
Composante : IUT de Valence

Diplôme : BUT Mention/Parcours : Gestion des Entreprises et des Administrations Parcours/Option (sauf 1ère année) : Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance Année : 2ème année Régime de formation : Formation initiale / Formation Continue Modalités de formation : Présentiel Responsable de la formation : M. LAMBERT Victor Responsable d'année : Mme JARNIAS Sylvie	Code diplôme : LWBGEA2 Code VDI : 102 Code étape : LWB2CG Code VET : 221
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

Éléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances			
										Session unique			
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Contrôle continu	%	Note /	
Lesquels?	autres? UE où l'élément est mobilisé	2ème ANNÉE - SEMESTRE 4											
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement									E/O	100	20
		Rappel UE 3.1 : Évaluer les processus de l'organisation						6	100	E/O	100	20	
		UE 4.1 : Évaluer les processus de l'organisation						6	100	E/O	100	20	
		R4.01 : Environnement économique international	10	10	0	0			17	E/O	100	20	
		Économie internationale	10	10	0	0			17	E/O	100	20	
		R4.02 : Environnement juridique	12	12	0	0			17	E/O	100	20	
		Droit du travail	6	6	0	0			10	E/O	100	20	
		Droit des entreprises en difficulté	6	6	0	0			7	E/O	100	20	
		R4.03 : Management d'activités	10	10	0	0			13	E/O	100	20	
		Stratégie Corporate	10	10	0	0			13	E/O	100	20	
	UE 4.2 - UE 4.3	R4.07 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0			3	E/O	100	20	
	UE 4.2 - UE 4.3	SAÉ 4.01 : Participer, dans le respect des contraintes réglementaires et dans une démarche de gouvernance durable, à la création ou au développement d'une organisation	36	36	0	0	40		18	E/O	100	20	
	UE 4.2 - UE 4.3 UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ 4.CG2P.02 : Construire, en vue de leur mise en œuvre, les outils de suivi de la performance	36	36	0	0	40		18	E/O	100	20	
	UE 4.2 - UE 4.3 UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Stage	0	0	0	0	0		10	E/O	100	20	
	UE 4.2 - UE 4.3 UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10	10		4	E/O	100	20	
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision								E/O	100	20	
		Rappel UE 3.2 : Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision						6	100	E/O	100	20	
		UE 4.2 : Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision						6	100	E/O	100	20	
		R4.04 : Traitement numérique des données	20	15	5	0			47	E/O	100	20	
		Statistiques inférentielles	10	7,5	2,5	0			27	E/O	100	20	
		Modélisation de l'information	10	7,5	2,5	0			20	E/O	100	20	
	UE 4.1 - UE 4.3	R4.07 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0			3	E/O	100	20	
	UE 4.1 - UE 4.3	SAÉ 4.01 : Participer, dans le respect des contraintes réglementaires et dans une démarche de gouvernance durable, à la création ou au développement d'une organisation	36	36	0	0	40		18	E/O	100	20	
	UE 4.1 - UE 4.3 UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ 4.CG2P.02 : Construire, en vue de leur mise en œuvre, les outils de suivi de la performance	36	36	0	0	40		18	E/O	100	20	
	UE 4.1 - UE 4.3 UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Stage	0	0	0	0	0		10	E/O	100	20	
	UE 4.1 - UE 4.3 UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10	10		4	E/O	100	20	
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation								E/O	100	20	
		Rappel UE 3.3 : Coordonner les relations entre les parties prenantes						6	100	E/O	100	20	
		UE 4.3 : Coordonner les relations entre les parties prenantes						6	100	E/O	100	20	
		R4.05 : Expression / Communication et culture générale	20	16	4	0			25	E/O	100	20	
		R4.06 : Anglais appliqué aux affaires	20	12	8	0			22	E/O	100	20	
	UE 4.1 - UE 4.2	R4.07 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0			3	E/O	100	20	
	UE 4.1 - UE 4.2	SAÉ 4.01 : Participer, dans le respect des contraintes réglementaires et dans une démarche de gouvernance durable, à la création ou au développement d'une organisation	36	36	0	0	40		18	E/O	100	20	
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ 4.CG2P.02 : Construire, en vue de leur mise en œuvre, les outils de suivi de la performance	36	36	0	0	40		18	E/O	100	20	
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Stage	0	0	0	0	0		10	E/O	100	20	
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10	10		4	E/O	100	20	
		Compétence 4 : Concevoir des outils de contrôle de gestion								E/O	100	20	
		Rappel UE 3.4 : Analyser le système de contrôle de gestion						6	100	E/O	100	20	
		UE 4.4 : Analyser le système de contrôle de gestion						6	100	E/O	100	20	
		R4.CG2P.08 : Contrôle de gestion : Prise en compte de l'aéa	10	6	4	0			20				
		R4.CG2P.09 : Contrôle de gestion : Gestion prévisionnelle approfondie	17	9	8	0			30	E/O	100	20	
		Gestion des stocks et approvisionnement	8	4	4	0			15	E/O	100	20	
		Investissement, financement et trésorerie	9	5	4	0			15	E/O	100	20	
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.3 - UE 4.5	SAÉ 4.CG2P.02 : Construire, en vue de leur mise en œuvre, les outils de suivi de la performance	36	36	0	0	40		30	E/O	100	20	
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.3 - UE 4.5	SAÉ : Stage	0	0	0	0	0		15	E/O	100	20	
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.3 - UE 4.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10	10		5	E/O	100	20	
		Compétence 5 : Mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organisation								E/O	100	20	
		Rappel UE 3.5 : Analyser les outils de la performance						6	100	E/O	100	20	
		UE 4.5 : Analyser les outils de la performance						6	100	E/O	100	20	
		R4.CG2P.10 : Management d'activités	17	11	6	0			30	E/O	100	20	
		Management des opérations approfondi	17	11	6	0			30	E/O	100	20	
		R4.CG2P.11 : Outils et pilotage de l'organisation	10	6	4	0			20	E/O	100	20	
		Initiation au pilotage de la performance	10	6	4	0			20	E/O	100	20	
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.3 - UE 4.4	SAÉ 4.CG2P.02 : Construire, en vue de leur mise en œuvre, les outils de suivi de la performance	36	36	0	0	40		30	E/O	100	20	
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.3 - UE 4.4	SAÉ : Stage	0	0	0	0	0		15	E/O	100	20	
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.3 - UE 4.4	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10	10		5	E/O	100	20	

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire : 2023-2024

Composante : IUT de Valence

Diplôme : BUT	Code diplôme : LWBGEA2
Mention/Parcours : Gestion des Entreprises et des Administrations	Code VDI : 112
Parcours/Option (sauf 1ère année) : Gestion Comptable, Fiscale et Financière	Code étape : LWB2GC
Année : 2ème année	Code VET : 221
Régime de formation : Formation initiale / Formation Continue	
Modalités de formation : Présentiel	
Responsable de la formation : M. LAMBERT Victor	
Responsables d'année : Mme DREXLER Anouk, Mme CORNU Christelle	

Eléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances		
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique		
										Contrôle continu	%	Note /
Lesquels?	autres UE où l'élément est mobilisé	SEMESTRE 3										
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement								E/O	100	20
		UE 3.1 : Évaluer les processus de l'organisation						6	100	E/O	100	20
		R3.01 : Environnement économique	10	10	0	0			17	E/O	100	20
		La monnaie et le financement de l'activité économique	10	10	0	0			17	E/O	100	20
		R3.02 : Environnement juridique	20	20	0	0			17	E/O	100	20
		Droit du travail : relations individuelles	10	10	0	0			7	E/O	100	20
		Droit des affaires, droit des sociétés et autres groupements	10	10	0	0			10	E/O	100	20
		R3.03 : Management d'activités	10	10	0	0			13	E/O	100	20
		Stratégies Business	10	10	0	0			13	E/O	100	20
	UE 3.2 - UE 3.3	R3.10 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0			3	E/O	100	20
	UE 3.2 - UE 3.3	SAÉ 3.01 : Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	52		52		70		25	E/O	100	20
	UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.4 - UE 3.5	SAÉ 3.GC2F.02 : Établir le diagnostic financier d'une entreprise après avoir procédé à l'analyse des comptes annuels	52		52		70		25	E/O	100	20
	UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.4 - UE 3.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			0			
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision								E/O	100	20
		UE 3.2 : Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision						6	100	E/O	100	20
		R3.04 : Fiscalité	10	8	2	0			7	E/O	100	20
		Détermination du résultat fiscal	10	8	2	0			7	E/O	100	20
		R3.05 : Traitement numérique des données	18	10	8	0			18	E/O	100	20
		Probabilités et statistiques	6	4	2	0			6	E/O	100	20
		Structuration et traitement de l'information	6	2	4	0			6	E/O	100	20
		Logiciels métiers	6	4	2	0			6	E/O	100	20
		R3.06 : Contrôle de gestion	12	10	2	0			12	E/O	100	20
		Approfondissement des techniques de base de comptabilité de gestion	12	10	2	0			12	E/O	100	20
		R3.07 : Finance	17	13	4	0			10	E/O	100	20
		Diagnostic financier et politique d'investissement	17	13	4	0			10	E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.3	R3.10 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0			3	E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.3	SAÉ 3.01 : Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	52		52		70		25	E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.3 - UE 3.4 - UE 3.5	SAÉ 3.GC2F.02 : Établir le diagnostic financier d'une entreprise après avoir procédé à l'analyse des comptes annuels	52		52		70		25	E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.3 - UE 3.4 - UE 3.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			0			
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation								E/O	100	20
		UE 3.3 : Coordonner les relations entre les parties prenantes						6	100	E/O	100	20
		R3.08 : Expression / Communication et culture générale	20	14	6	0			25	E/O	100	20
		R3.09 : Anglais appliqué aux affaires	20	10	10	0			22	E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2	R3.10 : Projet Personnel et Professionnel	10	0	10	0			3	E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2	SAÉ 3.01 : Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	52		52		70		25	E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2 - UE 3.4 - UE 3.5	SAÉ 3.GC2F.02 : Établir le diagnostic financier d'une entreprise après avoir procédé à l'analyse des comptes annuels	52		52		70		25	E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2 - UE 3.4 - UE 3.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			0			
		Compétence 4 : Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation								E/O	100	20
		UE 3.4 : Contrôler l'information comptable, fiscale et sociale produite						6	100	E/O	100	20
		R3.GC2F.11 : Fiscalité	19	11	8	0			15	E/O	100	20
		Imposition du résultat des entreprises relevant de l'IR dans la catégorie des BIC	10	6	4	0			7,5	E/O	100	20
		Nouvelles méthodes de contrôle de gestion	9	5	4	0			7,5	E/O	100	20
		R3.GC2F.12 : Comptabilité	48	32	16	0			35	E/O	100	20
		Techniques de base de comptabilité approfondie et de révision comptable	48	32	16	0			35	E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.5	SAÉ 3.GC2F.02 : Établir le diagnostic financier d'une entreprise après avoir procédé à l'analyse des comptes annuels	52		52		70		50	E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			0			
		Compétence 5 : Évaluer l'activité de l'organisation								E/O	100	20
		UE 3.5 : Élaborer des outils d'analyse et de prévision de l'activité						6	100	E/O	100	20
		R3.GC2F.13 : Finance	19	11	8	0			50	E/O	100	20
		Diagnostic financier approfondi et prévision du BFRE	19	11	8	0			50	E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.4	SAÉ 3.GC2F.02 : Établir le diagnostic financier d'une entreprise après avoir procédé à l'analyse des comptes annuels	52		52		70		50	E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.4	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			0			

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire : 2023-2024

Composante : IUT de Valence

Diplôme : BUT
 Mention/Parcours : Gestion des Entreprises et des Administrations
 Parcours/Option (sauf 1ère année) : Gestion Comptable, Fiscale et Financière
 Année : 2ème année
 Régime de formation : Formation initiale / Formation Continue
 Modalités de formation : Présentiel
 Responsable de la formation : M. LAMBERT Victor
 Responsables d'année : Mme DREXLER Anouk, Mme CORNU Christelle

Code diplôme : LWBGEA2
 Code VDI : 112
 Code étape : LWB2GC
 Code VET : 221

Éléments communs	avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)	UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances			
											Session unique			
											Contrôle continu	%	Note /	
Lesquels?	autres UE ou l'élément est mobilisé		2ème ANNÉE - SEMESTRE 4											
			Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement									E/O	100	20
			Rappel UE 3.1 : Évaluer les processus de l'organisation						6	100		E/O	100	20
			UE 4.1 : Évaluer les processus de l'organisation						6	100		E/O	100	20
			R4.01 : Environnement économique international	10	10		0	0		17		E/O	100	20
			Économie internationale	10	10		0	0		17		E/O	100	20
			R4.02 : Environnement juridique	12	12		0	0		17		E/O	100	20
			Droit du travail	6	6		0	0		10		E/O	100	20
			Droit des entreprises en difficulté	6	6		0	0		7		E/O	100	20
			R4.03 : Management d'activités	10	10		0	0		13		E/O	100	20
			Stratégie Corporate	10	10		0	0		13		E/O	100	20
	UE 4.2 - UE 4.3		R4.07 : Projet Personnel et Professionnel	10	0		10	0		3		E/O	100	20
	UE 4.2 - UE 4.3		SAÉ 4.01 : Participer, dans le respect des contraintes réglementaires et dans une démarche de gouvernance durable à la création ou au développement d'une organisation	36		36		40		18		E/O	100	20
	UE 4.2 - UE 4.3 UE 4.4 - UE 4.5		SAÉ 4.GC2F.02 : Analyser la fiabilité d'un projet de reprise d'entreprise	36		36		40		18		E/O	100	20
	UE 4.2 - UE 4.3 UE 4.4 - UE 4.5		SAÉ : Stage	0	0		0	0		10		E/O	100	20
	UE 4.2 - UE 4.3 UE 4.4 - UE 4.5		SAÉ : Portfolio	0	0		0	10		4		E/O	100	20
			Compétence 2 : Aider à la prise de décision									E/O	100	20
			Rappel UE 3.2 : Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision						6	100		E/O	100	20
			UE 4.2 : Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision						6	100		E/O	100	20
			R4.04 : Traitement numérique des données	20	15		5	0		47		E/O	100	20
			Statistiques inférentielles	10	7,5		2,5	0		27		E/O	100	20
			Modélisation de l'information	10	7,5		2,5	0		20		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.3		R4.07 : Projet Personnel et Professionnel	10	0		10	0		3		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.3		SAÉ 4.01 : Participer, dans le respect des contraintes réglementaires et dans une démarche de gouvernance durable à la création ou au développement d'une organisation	36		36		40		18		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.3 UE 4.4 - UE 4.5		SAÉ 4.GC2F.02 : Analyser la fiabilité d'un projet de reprise d'entreprise	36		36		40		18		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.3 UE 4.4 - UE 4.5		SAÉ : Stage	0	0		0	0		10		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.3 UE 4.4 - UE 4.5		SAÉ : Portfolio	0	0		0	10		4		E/O	100	20
			Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation									E/O	100	20
			Rappel UE 3.3 : Coordonner les relations entre les parties prenantes						6	100		E/O	100	20
			UE 4.3 : Coordonner les relations entre les parties prenantes						6	100		E/O	100	20
			R4.05 : Expression / Communication et culture générale	20	16		4	0		25		E/O	100	20
			R4.06 : Anglais appliqué aux affaires	20	12		8	0		22		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2		R4.07 : Projet Personnel et Professionnel	10	0		10	0		3		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2		SAÉ 4.01 : Participer, dans le respect des contraintes réglementaires et dans une démarche de gouvernance durable à la création ou au développement d'une organisation	36		36		40		18		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.4 - UE 4.5		SAÉ 4.GC2F.02 : Analyser la fiabilité d'un projet de reprise d'entreprise	36		36		40		18		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.4 - UE 4.5		SAÉ : Stage	0	0		0	0		10		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.4 - UE 4.5		SAÉ : Portfolio	0	0		0	10		4		E/O	100	20
			Compétence 4 : Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation									E/O	100	20
			Rappel UE 3.4 : Contrôler l'information comptable, fiscale et sociale produite						6	100		E/O	100	20
			UE 4.4 : Contrôler l'information comptable, fiscale et sociale produite						6	100		E/O	100	20
			R4.GC2F.08 : Fiscalité	11	7		4	0		20		E/O	100	20
			Imposition du résultat des entreprises soumises à l'IS	11	7		4	0		20		E/O	100	20
			R4.GC2F.09 : Comptabilité	19	9		10	0		30		E/O	100	20
			Techniques de base de comptabilité approfondie et méthodes de révision comptable	19	9		10	0		30		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.3 - UE 4.5		SAÉ 4.GC2F.02 : Analyser la fiabilité d'un projet de reprise d'entreprise	36		36		40		30		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.3 - UE 4.5		SAÉ : Stage	0	0		0	0		15		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.3 - UE 4.5		SAÉ : Portfolio	0	0		0	10		5		E/O	100	20
			Compétence 5 : Évaluer l'activité de l'organisation									E/O	100	20
			Rappel UE 3.5 : Élaborer des outils d'analyse et de prévision de l'activité						6	100		E/O	100	20
			UE 4.5 : Élaborer des outils d'analyse et de prévision de l'activité						6	100		E/O	100	20
			R4.GC2F.10 : Contrôle de gestion	12	8		4	0		25		E/O	100	20
			Gestion budgétaire	12	8		4	0		25		E/O	100	20
			R4.GC2F.11 : Finance	12	8		4	0		25		E/O	100	20
			Politique de financement	12	8		4	0		25		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.3 - UE 4.4		SAÉ 4.GC2F.02 : Analyser la fiabilité d'un projet de reprise d'entreprise	36		36		40		30		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.3 - UE 4.4		SAÉ : Stage	0	0		0	0		15		E/O	100	20
	UE 4.1 - UE 4.2 UE 4.3 - UE 4.4		SAÉ : Portfolio	0	0		0	10		5		E/O	100	20

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire : 2023-2024
Composante : IUT de Valence

Diplôme : BUT	Code diplôme : LWBGEA2
Mention/Parcours : Gestion des Entreprises et des Administrations	Code VDI : 112
Parcours/Option (sauf 1ère année) : Gestion Comptable, Fiscale et Financière	Code étape : LWB2GF
Année : 2ème année	Code VET : 224
Régime de formation : Formation initiale / Formation Continue	
Modalités de formation : Alternance et Présentiel	
Responsable de la formation : M. LAMBERT Victor	
Responsables d'année : Mme DREXLER Anouk, Mme CORNU Christelle	

Eléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances			
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique			
										Contrôle continu	%	Note /	
Lesquels?	autres) UE où l'élément est mobilisé	SEMESTRE 3											
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement									E/O	100	20
		UE 3.1 : Évaluer les processus de l'organisation						6	100		E/O	100	20
		R3.01 : Environnement économique	10		10	0	0		17		E/O	100	20
		La monnaie et le financement de l'activité économique	10		10	0	0		17		E/O	100	20
		R3.02 : Environnement juridique	14		14	0	0		17		E/O	100	20
		Droit du travail : relations individuelles	7		7	0	0		7		E/O	100	20
		Droit des affaires, droit des sociétés et autres groupements	7		7	0	0		10		E/O	100	20
		R3.03 : Management d'activités	10		10	0	0		13		E/O	100	20
		Stratégies Business	10		10	0	0		13		E/O	100	20
	UE 3.2 - UE 3.3	R3.10 : Projet Personnel et Professionnel	7		0	7	0		3		E/O	100	20
	UE 3.2 - UE 3.3	SAE 3.01 : Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	36		36		49		25		E/O	100	20
	UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.4 - UE 3.5	SAE 3.GC2F.02 : Établir le diagnostic financier d'une entreprise après avoir procédé à l'analyse des comptes annuels	36		36		49		25		E/O	100	20
	UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.4 - UE 3.5	SAE : Portfolio	0		0	0	7		0				
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision									E/O	100	20
		UE 3.2 : Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision						6	100		E/O	100	20
		R3.04 : Fiscalité	10		7	3	0		7		E/O	100	20
		Détermination du résultat fiscal	10		7	3	0		7		E/O	100	20
		R3.05 : Traitement numérique des données	15		9	6	0		18		E/O	100	20
		Probabilités et statistiques	5		3	2	0		6		E/O	100	20
		Structuration et traitement de l'information	5		3	2	0		6		E/O	100	20
		Logiciels métiers	5		3	2	0		6		E/O	100	20
		R3.06 : Contrôle de gestion	10		8	2	0		12		E/O	100	20
		Approfondissement des techniques de base de comptabilité de gestion	10		8	2	0		12		E/O	100	20
		R3.07 : Finance	12		7	5	0		10		E/O	100	20
		Diagnostic financier et politique d'investissement	12		7	5	0		10		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.3	R3.10 : Projet Personnel et Professionnel	7		0	7	0		3		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.3	SAE 3.01 : Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	36		36		49		25		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.3 - UE 3.4 - UE 3.5	SAE 3.GC2F.02 : Établir le diagnostic financier d'une entreprise après avoir procédé à l'analyse des comptes annuels	36		36		49		25		E/O	100	20
	UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.4 - UE 3.5	SAE : Portfolio	0		0	0	7		0				
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation									E/O	100	20
		UE 3.3 : Coordonner les relations entre les parties prenantes						6	100		E/O	100	20
		R3.08 : Expression / Communication et culture générale	15		10	5	0		25		E/O	100	20
		R3.09 : Anglais appliqué aux affaires	14		7	7	0		22		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2	R3.10 : Projet Personnel et Professionnel	7		0	7	0		3		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2	SAE 3.01 : Contribuer au développement ou à la création d'une organisation	36		36		49		25		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2 - UE 3.4 - UE 3.5	SAE 3.GC2F.02 : Établir le diagnostic financier d'une entreprise après avoir procédé à l'analyse des comptes annuels	36		36		49		25		E/O	100	20
	UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.4 - UE 3.5	SAE : Portfolio	0		0	0	7		0				
		Compétence 4 : Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation									E/O	100	20
		UE 3.4 : Contrôler l'information comptable, fiscale et sociale produite						6	100		E/O	100	20
		R3.GC2F.11 : Fiscalité	15		8,5	6,5	0		15		E/O	100	20
		Imposition du résultat des entreprises relevant de l'IR dans la catégorie des BIC	8		4,5	3,5	0		7,5		E/O	100	20
		Nouvelles méthodes de contrôle de gestion	7		4	3	0		7,5		E/O	100	20
		R3.GC2F.12 : Comptabilité	40		26	14	0		35		E/O	100	20
		Techniques de base de comptabilité approfondie et de révision comptable	40		26	14	0		35		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.5	SAE 3.GC2F.02 : Établir le diagnostic financier d'une entreprise après avoir procédé à l'analyse des comptes annuels	36		36		49		50		E/O	100	20
	UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.4 - UE 3.5	SAE : Portfolio	0		0	0	7		0				
		Compétence 5 : Évaluer l'activité de l'organisation									E/O	100	20
		UE 3.5 : Élaborer des outils d'analyse et de prévision de l'activité						6	100		E/O	100	20
		R3.GC2F.13 : Finance	15		9	6	0		50		E/O	100	20
		Diagnostic financier approfondi et prévision du BFRE	15		9	6	0		50		E/O	100	20
	UE 3.1 - UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.4	SAE 3.GC2F.02 : Établir le diagnostic financier d'une entreprise après avoir procédé à l'analyse des comptes annuels	36		36		49		50		E/O	100	20
	UE 3.2 - UE 3.3 - UE 3.4 - UE 3.5	SAE : Portfolio	0		0	0	7		0				

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire : 2023-2024

Composante : IUT de Valence

Diplôme : BUT	Code diplôme : LWBGEA2
Mention/Parcours : Gestion des Entreprises et des Administrations	Code VDI : 112
Parcours/Option (sauf 1ère année) : Gestion Comptable, Fiscale et Financière	Code étape : LWB2GF
Année : 2ème année	Code VET : 224
Régime de formation : Formation initiale / Formation Continue	
Modalités de formation : Alternance et Présentiel	
Responsable de la formation : M. LAMBERT Victor	
Responsables d'année : Mme DREXLER Anouk, Mme CORNU Christelle	

Éléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances		
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique		
										Contrôle continu	%	Note /
Lesquels?	autres UE où l'élément est mobilisé	2ème ANNÉE - SEMESTRE 4										
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement									E/O	100 20
		Rappel UE 3.1 : Évaluer les processus de l'organisation						6	100		E/O	100 20
		UE 4.1 : Évaluer les processus de l'organisation						6	100		E/O	100 20
		R4.01 : Environnement économique international	10	10	0	0			17		E/O	100 20
		Économie internationale	10	10	0	0			17		E/O	100 20
		R4.02 : Environnement juridique	10	10	0	0			17		E/O	100 20
		Droit du travail	5	5	0	0			10		E/O	100 20
		Droit des entreprises en difficulté	5	5	0	0			7		E/O	100 20
		R4.03 : Management d'activités	10	10	0	0			13		E/O	100 20
		Stratégie Corporate	10	10	0	0			13		E/O	100 20
	UE 4.2 - UE 4.3	R4.07 : Projet Personnel et Professionnel	7	0	7	0			3		E/O	100 20
	UE 4.2 - UE 4.3	SAÉ 4.01 : Participer, dans le respect des contraintes réglementaires et dans une démarche de gouvernance durable à la création ou au développement d'une organisation	25		25		28		18		E/O	100 20
	UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ 4.GC2F.02 : Analyser la fiabilité d'un projet de reprise d'entreprise	25		25		28		18		E/O	100 20
	UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Alternance	0	0	0	0	0		10		E/O	100 20
	UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	7	0		4		E/O	100 20
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision									E/O	100 20
		Rappel UE 3.2 : Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision						6	100		E/O	100 20
		UE 4.2 : Évaluer les éléments d'aide à la prise de décision						6	100		E/O	100 20
		R4.04 : Traitement numérique des données	14	10,5	3,5	0			47		E/O	100 20
		Statistiques inférentielles	7	5,5	1,5	0			27		E/O	100 20
		Modélisation de l'information	7	5	2	0			20		E/O	100 20
	UE 4.1 - UE 4.3	R4.07 : Projet Personnel et Professionnel	7	0	7	0			3		E/O	100 20
	UE 4.1 - UE 4.3	SAÉ 4.01 : Participer, dans le respect des contraintes réglementaires et dans une démarche de gouvernance durable à la création ou au développement d'une organisation	25		25		28		18		E/O	100 20
	UE 4.1 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ 4.GC2F.02 : Analyser la fiabilité d'un projet de reprise d'entreprise	25		25		28		18		E/O	100 20
	UE 4.1 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Alternance	0	0	0	0	0		10		E/O	100 20
	UE 4.1 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	7	0		4		E/O	100 20
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation									E/O	100 20
		Rappel UE 3.3 : Coordonner les relations entre les parties prenantes						6	100		E/O	100 20
		UE 4.3 : Coordonner les relations entre les parties prenantes						6	100		E/O	100 20
		R4.05 : Expression / Communication et culture générale	15	10	5	0			25		E/O	100 20
		R4.06 : Anglais appliqué aux affaires	14	9	5	0			22		E/O	100 20
	UE 4.1 - UE 4.2	R4.07 : Projet Personnel et Professionnel	7	0	7	0			3		E/O	100 20
	UE 4.1 - UE 4.2	SAÉ 4.01 : Participer, dans le respect des contraintes réglementaires et dans une démarche de gouvernance durable à la création ou au développement d'une organisation	25		25		28		18		E/O	100 20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ 4.GC2F.02 : Analyser la fiabilité d'un projet de reprise d'entreprise	25		25		28		18		E/O	100 20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Alternance	0	0	0	0	0		10		E/O	100 20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	7	0		4		E/O	100 20
		Compétence 4 : Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation									E/O	100 20
		Rappel UE 3.4 : Contrôler l'information comptable, fiscale et sociale produite						6	100		E/O	100 20
		UE 4.4 : Contrôler l'information comptable, fiscale et sociale produite						6	100		E/O	100 20
		R4.GC2F.08 : Fiscalité	10	6	4	0			20		E/O	100 20
		Imposition du résultat des entreprises soumises à l'IS	10	6	4	0			20		E/O	100 20
		R4.GC2F.09 : Comptabilité	15	7	8	0			30		E/O	100 20
		Techniques de base de comptabilité approfondie et méthodes de révision comptable	15	7	8	0			30		E/O	100 20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ 4.GC2F.02 : Analyser la fiabilité d'un projet de reprise d'entreprise	25		25		28		30		E/O	100 20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Alternance	0	0	0	0	0		15		E/O	100 20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	7	0		5		E/O	100 20
		Compétence 5 : Évaluer l'activité de l'organisation									E/O	100 20
		Rappel UE 3.5 : Élaborer des outils d'analyse et de prévision de l'activité						6	100		E/O	100 20
		UE 4.5 : Élaborer des outils d'analyse et de prévision de l'activité						6	100		E/O	100 20
		R4.GC2F.10 : Contrôle de gestion	10	6,5	3,5	0			25		E/O	100 20
		Gestion budgétaire	10	6,5	3,5	0			25		E/O	100 20
		R4.GC2F.11 : Finance	10	6,5	3,5	0			25		E/O	100 20
		Politique de financement	10	6,5	3,5	0			25		E/O	100 20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ 4.GC2F.02 : Analyser la fiabilité d'un projet de reprise d'entreprise	25		25		28		30		E/O	100 20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Alternance	0	0	0	0	0		15		E/O	100 20
	UE 4.1 - UE 4.2 - UE 4.3 - UE 4.4 - UE 4.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	7	0		5		E/O	100 20

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire : 2023-2024
Composante : IUT de Valence

Eléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances		
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique		
Lesquels?	autres UE où l'élément est mobilisé	SEMESTRE 5							Contrôle continu	%	Note /	
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement								E/O	100	20
		UE 5.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation						6	100	E/O	100	20
		R5.01 : Environnement économique	14	14	0	0			13	E/O	100	20
		Les grands enjeux du monde contemporain	14	14	0	0			13	E/O	100	20
		R5.02 : Environnement juridique	18	18	0	0			13	E/O	100	20
		Droit du numérique et propriété intellectuelle	18	18	0	0			13	E/O	100	20
		R5.03 : Management d'activités	18	18	0	0			11	E/O	100	20
		Management des organisations et des collaborateurs	18	18	0	0			11	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3	R5.08 : Projet Personnel et Professionnel	6	0	6	0			3	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3	SAÉ 5.01 : Transformation numérique de l'organisation	40	40		70			60	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			0			
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision								E/O	100	20
		UE 5.2 : Concourir à la prise de décision						6	100	E/O	100	20
		R5.04 : Traitement numérique des données	29	15	14	0			37	E/O	100	20
		Modélisation de l'information	14	8	6	0			18	E/O	100	20
		Mathématiques appliquées	15	7	8	0			19	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.3	R5.08 : Projet Personnel et Professionnel	6	0	6	0			3	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.3	SAÉ 5.01 : Transformation numérique de l'organisation	40	40		70			50	E/O	100	20
	UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ 5.GC2F.02 : Mettre en œuvre la reprise d'une entreprise	40	40		70			10	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			0			
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation								E/O	100	20
		UE 5.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes						6	100	E/O	100	20
		R5.05 : Psychologie sociale	10	10	0	0			7	E/O	100	20
		Appréhender les risques psycho-sociaux	10	10	0	0			7	E/O	100	20
		R5.06 : Expression / Communication et culture générale	10	2	8	0			15	E/O	100	20
		R5.07 : Anglais appliqué aux affaires	10	0	10	0			15	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2	R5.08 : Projet Personnel et Professionnel	6	0	6	0			3	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2	SAÉ 5.01 : Transformation numérique de l'organisation	40	40		70			40	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ 5.GC2F.02 : Mettre en œuvre la reprise d'une entreprise	40	40		70			20	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			0			
		Compétence 4 : Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation								E/O	100	20
		UE 5.4 : Optimiser l'information comptable, fiscale et sociale produite						6	100	E/O	100	20
		R5.GC2F.09 : Fiscalité : Approfondissements TVA et IR	18	12	6	0			10	E/O	100	20
		R5.GC2F.10 : Comptabilité : Techniques particulières de comptabilité approfondie et de révision comptable	51	35	16	0			30	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.5	SAÉ 5.GC2F.02 : Mettre en œuvre la reprise d'une entreprise	40	40		70			60	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			0			
		Compétence 5 : Évaluer l'activité de l'organisation								E/O	100	20
		UE 5.5 : Optimiser les outils d'analyse et de prévision de l'activité						6	100	E/O	100	20
		R5.GC2F.11 : Contrôle de gestion : Évaluation des résultats et des performances	10	6	4	0			20	E/O	100	20
		R5.GC2F.12 : Finance : Gestion de trésorerie et gestion de portefeuille	16	10	6	0			20	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4	SAÉ 5.GC2F.02 : Mettre en œuvre la reprise d'une entreprise	40	40		70			60	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			0			

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire : 2023-2024

Composante : IUT de Valence

Eléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances		
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique		
Lesquels?	autre(s) UE où l'élément est mobilisé									Contrôle continu	%	Note /
3ème ANNÉE - SEMESTRE 6												
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement								E/O	100	20
		Rappel UE 5.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation						6	100	E/O	100	20
		UE 6.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation						6	100	E/O	100	20
		R6.01 : Environnement économique	10	10	0	0			18	E/O	100	20
		Économie spécifique à un secteur d'activité	10	10	0	0			18	E/O	100	20
		R6.02 : Management d'activités	10	10	0	0			19	E/O	100	20
		Sociologie de la gestion et des organisations	10	10	0	0			19	E/O	100	20
UE 6.2 - UE 6.3		R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	6	0	6	0			3	E/O	100	20
UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ 6.GC2F.01 : Accompagner le développement de l'entreprise	21	21			50		30	E/O	100	20
UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ : Alternance	0	0	0	0			25	E/O	100	20
UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			5	E/O	100	20
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision								E/O	100	20
		Rappel UE 5.2 : Concourir à la prise de décision						6	100	E/O	100	20
		UE 6.2 : Concourir à la prise de décision						6	100	E/O	100	20
		R6.03 : Traitement numérique des données	10	8	2	0			37	E/O	100	20
		Algorithmique et programmation	10	8	2	0			37	E/O	100	20
UE 6.1 - UE 6.3		R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	6	0	6	0			3	E/O	100	20
UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ 6.GC2F.01 : Accompagner le développement de l'entreprise	21	21			50		30	E/O	100	20
UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ : Alternance	0	0	0	0			25	E/O	100	20
UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			5	E/O	100	20
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation								E/O	100	20
		Rappel UE 5.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes						6	100	E/O	100	20
		UE 6.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes						6	100	E/O	100	20
		R6.04 : Expression / Communication et culture générale	10	8	2	0			19	E/O	100	20
		R6.05 : Anglais appliqué aux affaires	10	2	8	0			18	E/O	100	20
UE 6.1 - UE 6.2		R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	6	0	6	0			3	E/O	100	20
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ 6.GC2F.01 : Accompagner le développement de l'entreprise	21	21			50		30	E/O	100	20
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ : Alternance	0	0	0	0			25	E/O	100	20
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			5	E/O	100	20
		Compétence 4 : Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation								E/O	100	20
		Rappel UE 5.4 : Optimiser l'information comptable, fiscale et sociale produite						6	100	E/O	100	20
		UE 6.4 : Optimiser l'information comptable, fiscale et sociale produite						6	100	E/O	100	20
		R6.GC2F.07 : Fiscalité : Imposition du patrimoine et contrôle fiscal	10	8	2	0			20	E/O	100	20
		R6.GC2F.08 : Comptabilité : Techniques particulières de comptabilité approfondie et règles de comptabilisation des administrations et associations	12	10	2	0			20	E/O	100	20
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5		SAÉ 6.GC2F.01 : Accompagner le développement de l'entreprise	21	21			50		30	E/O	100	20
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5		SAÉ : Alternance	0	0	0	0			25	E/O	100	20
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5		SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			5	E/O	100	20
		Compétence 5 : Évaluer l'activité de l'organisation								E/O	100	20
		Rappel UE 5.5 : Optimiser les outils d'analyse et de prévision de l'activité						6	100	E/O	100	20
		UE 6.5 : Optimiser les outils d'analyse et de prévision de l'activité						6	100	E/O	100	20
		R6.GC2F.09 : Contrôle de gestion : Méthode des coûts cibles et tableaux de bord	7	0	7	0			40	E/O	100	20
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4		SAÉ 6.GC2F.01 : Accompagner le développement de l'entreprise	21	21			50		30	E/O	100	20
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4		SAÉ : Alternance	0	0	0	0			25	E/O	100	20
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4		SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			5	E/O	100	20

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire : 2023-2024

Composante : IUT de Valence

Eléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances		
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique		
Lesquels?	autre(s) UE où l'élément est mobilisé	SEMESTRE 5								Contrôle continu	%	Note /
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement								E/O	100	20
		UE 5.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation						6	100	E/O	100	20
		R5.01 : Environnement économique	12	12	0	0			13	E/O	100	20
		Les grands enjeux du monde contemporain	12	12	0	0			13	E/O	100	20
		R5.02 : Environnement juridique	15	15	0	0			13	E/O	100	20
		Droit du numérique et propriété intellectuelle	15	15	0	0			13	E/O	100	20
		R5.03 : Management d'activités	15	15	0	0			11	E/O	100	20
		Management des organisations et des collaborateurs	15	15	0	0			11	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3	R5.08 : Projet Personnel et Professionnel	5	0	5	0			3	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3	SAÉ 5.01 : Transformation numérique de l'organisation	34	34	60				60	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			0			
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision								E/O	100	20
		UE 5.2 : Concourir à la prise de décision						6	100	E/O	100	20
		R5.04 : Traitement numérique des données	24	12	12	0			37	E/O	100	20
		Modélisation de l'information	12	6	6	0			18	E/O	100	20
		Mathématiques appliquées	12	6	6	0			19	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.3	R5.08 : Projet Personnel et Professionnel	5	0	5	0			3	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.3	SAÉ 5.01 : Transformation numérique de l'organisation	34	34	60				50	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ 5.GC2F.02 : Mettre en œuvre la reprise d'une entreprise	34	34	60				10	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			0			
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation								E/O	100	20
		UE 5.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes						6	100	E/O	100	20
		R5.05 : Psychologie sociale	8	8	0	0			7	E/O	100	20
		Appréhender les risques psycho-sociaux	8	8	0	0			7	E/O	100	20
		R5.06 : Expression / Communication et culture générale	8	3	5	0			15	E/O	100	20
		R5.07 : Anglais appliqué aux affaires	8	0	8	0			15	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2	R5.08 : Projet Personnel et Professionnel	5	0	5	0			3	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2	SAÉ 5.01 : Transformation numérique de l'organisation	34	34	60				40	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ 5.GC2F.02 : Mettre en œuvre la reprise d'une entreprise	34	34	60				20	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			0			
		Compétence 4 : Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation								E/O	100	20
		UE 5.4 : Optimiser l'information comptable, fiscale et sociale produite						6	100	E/O	100	20
		R5.GC2F.09 : Fiscalité : Approfondissements TVA et IR	15	10	5	0			10	E/O	100	20
		R5.GC2F.10 : Comptabilité : Techniques particulières de comptabilité approfondie et de révision comptable	43	29	14	0			30	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.5	SAÉ 5.GC2F.02 : Mettre en œuvre la reprise d'une entreprise	34	34	60				60	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			0			
		Compétence 5 : Évaluer l'activité de l'organisation								E/O	100	20
		UE 5.5 : Optimiser les outils d'analyse et de prévision de l'activité						6	100	E/O	100	20
		R5.GC2F.11 : Contrôle de gestion : Évaluation des résultats et des performances	8	5	3	0			20	E/O	100	20
		R5.GC2F.12 : Finance : Gestion de trésorerie et gestion de portefeuille	14	9	5	0			20	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4	SAÉ 5.GC2F.02 : Mettre en œuvre la reprise d'une entreprise	34	34	60				60	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			0			

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023

Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023

Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire : 2023-2024

Composante : IUT de Valence

Eléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances			
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique			
Lesquels?	autre(s) UE où l'élément est mobilisé									Contrôle continu	%	Note /	
Diplôme : BUT Mention/Parcours : Gestion des Entreprises et des Administrations Parcours/Option (sauf 1ère année) : Gestion Comptable, Fiscale et Financière Année : 3ème année Régime de formation : Formation initiale / Formation Continue Modalités de formation : Alternance et Présentiel Responsable de la formation : M. LAMBERT Victor Responsables d'année : Mme DREXLER Anouk, Mme CORNU Christelle													
Code diplôme : LWBGEA2 Code VDI : 113 Code étape : LWB3GF Code VET : 234													
3ème ANNÉE - SEMESTRE 6													
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement									E/O	100	20
		Rappel UE 5.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation						6	100		E/O	100	20
		UE 6.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation						6	100		E/O	100	20
		R6.01 : Environnement économique	8	8	0	0			18		E/O	100	20
		Économie spécifique à un secteur d'activité	8	8	0	0			18		E/O	100	20
		R6.02 : Management d'activités	8	8	0	0			19		E/O	100	20
		Sociologie de la gestion et des organisations	8	8	0	0			19		E/O	100	20
	UE 6.2 - UE 6.3	R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	5	0	5	0			3		E/O	100	20
	UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ 6.GC2F.01 : Accompagner le développement de l'entreprise	18		18		42		30		E/O	100	20
	UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Alternance	0	0	0	0			25		E/O	100	20
	UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			5		E/O	100	20
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision									E/O	100	20
		Rappel UE 5.2 : Concourir à la prise de décision						6	100		E/O	100	20
		UE 6.2 : Concourir à la prise de décision						6	100		E/O	100	20
		R6.03 : Traitement numérique des données	8	7	1	0			37		E/O	100	20
		Algorithmique et programmation	8	7	1	0			37		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.3	R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	5	0	5	0			3		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ 6.GC2F.01 : Accompagner le développement de l'entreprise	18		18		42		30		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Alternance	0	0	0	0			25		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			5		E/O	100	20
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation									E/O	100	20
		Rappel UE 5.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes						6	100		E/O	100	20
		UE 6.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes						6	100		E/O	100	20
		R6.04 : Expression / Communication et culture générale	8	7	1	0			19		E/O	100	20
		R6.05 : Anglais appliqué aux affaires	8	1	7	0			18		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2	R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	5	0	5	0			3		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ 6.GC2F.01 : Accompagner le développement de l'entreprise	18		18		42		30		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Alternance	0	0	0	0			25		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			5		E/O	100	20
		Compétence 4 : Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation									E/O	100	20
		Rappel UE 5.4 : Optimiser l'information comptable, fiscale et sociale produite						6	100		E/O	100	20
		UE 6.4 : Optimiser l'information comptable, fiscale et sociale produite						6	100		E/O	100	20
		R6.GC2F.07 : Fiscalité : Imposition du patrimoine et contrôle fiscal	8	7	1	0			20		E/O	100	20
		R6.GC2F.08 : Comptabilité : Techniques particulières de comptabilité approfondie et règles de comptabilisation des administrations et associations	10	8	2	0			20		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5	SAÉ 6.GC2F.01 : Accompagner le développement de l'entreprise	18		18		42		30		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5	SAÉ : Alternance	0	0	0	0			25		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			5		E/O	100	20
		Compétence 5 : Évaluer l'activité de l'organisation									E/O	100	20
		Rappel UE 5.5 : Optimiser les outils d'analyse et de prévision de l'activité						6	100		E/O	100	20
		UE 6.5 : Optimiser les outils d'analyse et de prévision de l'activité						6	100		E/O	100	20
		R6.GC2F.09 : Contrôle de gestion : Méthode des coûts cibles et tableaux de bord	6	0	6	0			40		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4	SAÉ 6.GC2F.01 : Accompagner le développement de l'entreprise	18		18		42		30		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4	SAÉ : Alternance	0	0	0	0			25		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			5		E/O	100	20

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire : 2023-2024

Composante : IUT de Valence

Diplôme : BUT	Code diplôme : LWBGEA2
Mention/Parcours : Gestion des Entreprises et des Administrations	Code VDI : 103
Parcours/Option (sauf 1ère année) : Contrôle de Gestion et Pilotage de la Performance	Code étape : LWB3CP
Année : 3ème année	Code VET : 234
Régime de formation : Formation initiale / Formation Continue	
Modalités de formation : Alternance et Présentiel	
Responsable de la formation : M. LAMBERT Victor	
Responsable d'année : Mme JARNIAS Sylvie	

Eléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances			
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique			
Lesquels?	autre(s) UE où l'élément est mobilisé									Contrôle continu	%	Note /	
SEMESTRE 5													
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement								E/O	100	20	
		UE 5.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation						6	100	E/O	100	20	
		R5.01 : Environnement économique	12	12	0	0			13	E/O	100	20	
		Les grands enjeux du monde contemporain	12	12	0	0			13	E/O	100	20	
		R5.02 : Environnement juridique	15	15	0	0			13	E/O	100	20	
		Droit du numérique et propriété intellectuelle	15	15	0	0			13	E/O	100	20	
		R5.03 : Management d'activités	15	15	0	0			11	E/O	100	20	
		Management des organisations et des collaborateurs	15	15	0	0			11	E/O	100	20	
UE 5.2 - UE 5.3		R5.08 : Projet Personnel et Professionnel	5	0	5	0			3	E/O	100	20	
UE 5.2 - UE 5.3		SAÉ 5.01 : Transformation numérique de l'organisation	34	34		60			60	E/O	100	20	
UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5		SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			0				
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision								E/O	100	20	
		UE 5.2 : Concourir à la prise de décision						6	100	E/O	100	20	
		R5.04 : Traitement numérique des données	24	12	12	0			37	E/O	100	20	
		Modélisation de l'information	12	6	6	0			18	E/O	100	20	
		Mathématiques appliquées	12	6	6	0			19	E/O	100	20	
UE 5.1 - UE 5.3		R5.08 : Projet Personnel et Professionnel	5	0	5	0			3	E/O	100	20	
UE 5.1 - UE 5.3		SAÉ 5.01 : Transformation numérique de l'organisation	34	34		60			50	E/O	100	20	
UE 5.1 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5		SAÉ 5.CG2P.02 : Mettre en œuvre une démarche qualité et amélioration continue de la performance	34	34		60			10	E/O	100	20	
UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5		SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			0				
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation								E/O	100	20	
		UE 5.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes						6	100	E/O	100	20	
		R5.05 : Psychologie sociale	8	8	0	0			7	E/O	100	20	
		Appréhender les risques psycho-sociaux	8	8	0	0			7	E/O	100	20	
		R5.06 : Expression / Communication et culture générale	8	3	5	0			15	E/O	100	20	
		R5.07 : Anglais appliqué aux affaires	8	0	8	0			15	E/O	100	20	
UE 5.1 - UE 5.2		R5.08 : Projet Personnel et Professionnel	5	0	5	0			3	E/O	100	20	
UE 5.1 - UE 5.2		SAÉ 5.01 : Transformation numérique de l'organisation	34	34		60			40	E/O	100	20	
UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.4 - UE 5.5		SAÉ 5.CG2P.02 : Mettre en œuvre une démarche qualité et amélioration continue de la performance	34	34		60			20	E/O	100	20	
UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5		SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			0				
		Compétence 4 : Concevoir des outils de contrôle de gestion								E/O	100	20	
		UE 5.4 : Améliorer le système de contrôle de gestion						6	100	E/O	100	20	
		R5.CG2P.09 : Management d'activités : Management des opérations approfondies 2	17	12	5	0			12	E/O	100	20	
		R5.CG2P.11 : Contrôle de gestion : Processus budgétaire avancé	17	12	5	0			10	E/O	100	20	
		R5.CG2P.12 : Outils de pilotage de l'organisation : Système d'information décisionnel et contrôle budgétaire	21	14	7	0			10	E/O	100	20	
		R5.CG2P.13 : Contrôle de gestion : Comptabilité de gestion approfondie 2	8	3	5	0			8	E/O	100	20	
UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.5		SAÉ 5.CG2P.02 : Mettre en œuvre une démarche qualité et amélioration continue de la performance	34	34		60			60	E/O	100	20	
UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5		SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			0				
		Compétence 5 : Mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organisation								E/O	100	20	
		UE 5.5 : Améliorer les outils de la performance						6	100	E/O	100	20	
		R5.CG2P.10 : Outils de pilotage de l'organisation : Système d'information décisionnel, tableaux de bord et reporting approfondi	17	12	5	0			25	E/O	100	20	
		R5.CG2P.AL1 : Management et pilotage de l'organisation	14	12	2	0			15	E/O	100	20	
UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4		SAÉ 5.CG2P.02 : Mettre en œuvre une démarche qualité et amélioration continue de la performance	34	34		60			60	E/O	100	20	
UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5		SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			0				

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023

Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023

Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire : 2023-2024

Composante : IUT de Valence

Éléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances		
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique		
										Contrôle continu	%	Note /
Lesquels?		3ème ANNÉE - SEMESTRE 6										
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement										
		Rappel UE 5.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation										
		UE 6.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation										
		R6.01 : Environnement économique										
		Économie spécifique à un secteur d'activité										
		R6.02 : Management d'activités										
		Sociologie de la gestion et des organisations										
UE 6.2 - UE 6.3		R6.06 : Projet Personnel et Professionnel										
UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ 6.CG2P.01 : Renforcer le contrôle de gestion et le pilotage de la performance RSE										
UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ : Alternance										
UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ : Portfolio										
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision										
		Rappel UE 5.2 : Concourir à la prise de décision										
		UE 6.2 : Concourir à la prise de décision										
		R6.03 : Traitement numérique des données										
		Algorithmique et programmation										
UE 6.1 - UE 6.3		R6.06 : Projet Personnel et Professionnel										
UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ 6.CG2P.01 : Renforcer le contrôle de gestion et le pilotage de la performance RSE										
UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ : Alternance										
UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ : Portfolio										
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation										
		Rappel UE 5.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes										
		UE 6.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes										
		R6.04 : Expression / Communication et culture générale										
		R6.05 : Anglais appliqué aux affaires										
UE 6.1 - UE 6.2		R6.06 : Projet Personnel et Professionnel										
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ 6.CG2P.01 : Renforcer le contrôle de gestion et le pilotage de la performance RSE										
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ : Alternance										
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5		SAÉ : Portfolio										
		Compétence 4 : Concevoir des outils de contrôle de gestion										
		Rappel UE 5.4 : Améliorer le système de contrôle de gestion										
		UE 6.4 : Améliorer le système de contrôle de gestion										
		R6.CG2P.07 : Contrôle de gestion : Gestion de la masse salariale										
		R6.CG2P.08 : Contrôle de gestion : Application au secteur public et à l'environnement										
UE 6.5		R6.CG2P.09 : Management d'activités : Management des opérations et outils de pilotage de l'amélioration continue										
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5		SAÉ 6.CG2P.01 : Renforcer le contrôle de gestion et le pilotage de la performance RSE										
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5		SAÉ : Alternance										
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5		SAÉ : Portfolio										
		Compétence 5 : Mettre en œuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organisation										
		Rappel UE 5.5 : Améliorer les outils de la performance										
		UE 6.5 : Améliorer les outils de la performance										
UE 6.4		R6.CG2P.09 : Management d'activités : Management des opérations et outils de pilotage de l'amélioration continue										
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4		SAÉ 6.CG2P.01 : Renforcer le contrôle de gestion et le pilotage de la performance RSE										
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4		SAÉ : Alternance										
UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4		SAÉ : Portfolio										

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire : 2023-2024

Composante : IUT de Valence

Diplôme : BUT	Code diplôme : LWBGEA2
Mention/Parcours : Gestion des Entreprises et des Administrations	Code VDI : 123
Parcours/Option (sauf 1ère année) : Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités	Code étape : LWB3EB
Année : 3ème année	Code VET : 237
Régime de formation : Formation initiale / Formation Continue	
Modalités de formation : Mobilité internationale sortante	
Responsable de la formation : M. LAMBERT Victor	
Responsables d'année : Mme MADIES Anne, Mme SASSOLAS Delphine	

Eléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances			
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique			
Lesquels?	autre(s) UE où l'élément est mobilisé									Contrôle continu	%	Note /	
SEMESTRE 5													
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement								E/O	100	20	
		UE 5.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation						6	100	E/O	100	20	
		R5.01 : Environnement économique	14	14	0	0			13	E/O	100	20	
		Les grands enjeux du monde contemporain	14	14	0	0			13	E/O	100	20	
		R5.02 : Environnement juridique	18	18	0	0			13	E/O	100	20	
		Droit du numérique et propriété intellectuelle	18	18	0	0			13	E/O	100	20	
		R5.03 : Management d'activités	18	18	0	0			11	E/O	100	20	
		Management des organisations et des collaborateurs	18	18	0	0			11	E/O	100	20	
UE 5.2 - UE 5.3		R5.08 : Projet Personnel et Professionnel	6	0	6	0			3	E/O	100	20	
UE 5.2 - UE 5.3		SAÉ 5.01 : Transformation numérique de l'organisation	40	40		70			60	E/O	100	20	
UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5		SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			0				
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision								E/O	100	20	
		UE 5.2 : Concourir à la prise de décision						6	100	E/O	100	20	
		R5.04 : Traitement numérique des données	29	15	14	0			37	E/O	100	20	
		Modélisation de l'information	14	8	6	0			18	E/O	100	20	
		Mathématiques appliquées	15	7	8	0			19	E/O	100	20	
UE 5.1 - UE 5.2		R5.08 : Projet Personnel et Professionnel	6	0	6	0			3	E/O	100	20	
UE 5.1 - UE 5.3		SAÉ 5.01 : Transformation numérique de l'organisation	40	40		70			50	E/O	100	20	
UE 5.1 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5		SAÉ 5.GEMA.02 : Assurer l'encadrement optimale d'une équipe	20	20		35			10	E/O	100	20	
UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5		SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			0				
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation								E/O	100	20	
		UE 5.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes						6	100	E/O	100	20	
		R5.05 : Psychologie sociale	10	10	0	0			7	E/O	100	20	
		Appréhender les risques psycho-sociaux	10	10	0	0			7	E/O	100	20	
		R5.06 : Expression / Communication et culture générale	10	2	8	0			15	E/O	100	20	
		R5.07 : Anglais appliqué aux affaires	10	0	10	0			15	E/O	100	20	
UE 5.1 - UE 5.2		R5.08 : Projet Personnel et Professionnel	6	0	6	0			3	E/O	100	20	
UE 5.1 - UE 5.2		SAÉ 5.01 : Transformation numérique de l'organisation	40	40		70			40	E/O	100	20	
UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.4 - UE 5.5		SAÉ 5.GEMA.02 : Assurer l'encadrement optimale d'une équipe	20	20		35			20	E/O	100	20	
UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5		SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			0				
		Compétence 4 : Concevoir la stratégie de création de valeur								E/O	100	20	
		UE 5.4 : Sécuriser la proposition de valeur						6	100	E/O	100	20	
		R5.GEMA.09 : Environnement juridique : Droit de la concurrence et de la consommation	15	11	4	0			10	E/O	100	20	
		R5.GEMA.10 : Outils de pilotage de l'organisation : Outils de gestion du manager	35	21	14	0			30	E/O	100	20	
		Gestion de trésorerie	18	12	6	0			15	E/O	100	20	
		Gestion de production et outils de planification	17	11	6	0			15	E/O	100	20	
UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.5		SAÉ 5.GEMA.02 : Assurer l'encadrement optimale d'une équipe	20	20		35			30	E/O	100	20	
UE 5.5		SAÉ 5.GEMA.03 : Manager l'activité dans le respect du cadrage	20	20		35			30	E/O	100	20	
UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5		SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			0				
		Compétence 5 : Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur								E/O	100	20	
		UE 5.5 : Optimiser la chaîne de valeur						6	100	E/O	100	20	
		R5.GEMA.11 : Management d'activités : Management des équipes	20	14	6	0			20	E/O	100	20	
		R5.GEMA.12 : Management d'activités : Management des relations commerciales	25	17	8	0			20	E/O	100	20	
UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4		SAÉ 5.GEMA.02 : Assurer l'encadrement optimale d'une équipe	20	20		35			30	E/O	100	20	
UE 5.4		SAÉ 5.GEMA.03 : Manager l'activité dans le respect du cadrage	20	20		35			30	E/O	100	20	
UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5		SAÉ : Portfolio	0	0	0	10			0				

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire : 2023-2024

Composante : IUT de Valence

Eléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances		
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique		
Lesquels?	autres) UE où l'élément est mobilisé									Contrôle continu	%	Note /
3ème ANNÉE - SEMESTRE 6												
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement								E/O	100	20
		Rappel UE 5.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation						6	100	E/O	100	20
		UE 6.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation						6	100	E/O	100	20
		R6.01 : Environnement économique	10	10	0	0		18		E/O	100	20
		Économie spécifique à un secteur d'activité	10	10	0	0		18		E/O	100	20
		R6.02 : Management d'activités	10	10	0	0		19		E/O	100	20
		Sociologie de la gestion et des organisations	10	10	0	0		19		E/O	100	20
	UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	6	0	6	0		3		E/O	100	20
	UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ 6.GEMA.01 : Accompagner le changement	10	10		25		30		E/O	100	20
	UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Stage	0	0	0	0		25		E/O	100	20
	UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10		5		E/O	100	20
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision								E/O	100	20
		Rappel UE 5.2 : Concourir à la prise de décision						6	100	E/O	100	20
		UE 6.2 : Concourir à la prise de décision						6	100	E/O	100	20
		R6.03 : Traitement numérique des données	10	8	2	0		37		E/O	100	20
		Algorithmique et programmation	10	8	2	0		37		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.3	R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	6	0	6	0		3		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ 6.GEMA.01 : Accompagner le changement	10	10		25		30		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Stage	0	0	0	0		25		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10		5		E/O	100	20
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation								E/O	100	20
		Rappel UE 5.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes						6	100	E/O	100	20
		UE 6.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes						6	100	E/O	100	20
		R6.04 : Expression / Communication et culture générale	10	8	2	0		19		E/O	100	20
		R6.05 : Anglais appliqué aux affaires	10	2	8	0		18		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2	R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	6	0	6	0		3		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ 6.GEMA.01 : Accompagner le changement	10	10		25		30		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Stage	0	0	0	0		25		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10		5		E/O	100	20
		Compétence 4 : Concevoir la stratégie de création de valeur								E/O	100	20
		Rappel UE 5.4 : Sécuriser la proposition de valeur						6	100	E/O	100	20
		UE 6.4 : Sécuriser la proposition de valeur						6	100	E/O	100	20
		R6.GEMA.07 : Management d'activités : Management de l'innovation	14	9	5	0		40		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5	SAÉ 6.GEMA.01 : Accompagner le changement	10	10		25		20		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5	SAÉ 6.GEMA.02 : Piloter l'e-reputation d'une organisation	11	11		25		20		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5	SAÉ : Stage	0	0	0	0		15		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10		5		E/O	100	20
		Compétence 5 : Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur								E/O	100	20
		Rappel UE 5.5 : Optimiser la chaîne de valeur						6	100	E/O	100	20
		UE 6.5 : Optimiser la chaîne de valeur						6	100	E/O	100	20
		R6.GEMA.08 : Management d'activités : Communication corporate et e-reputation	15	9	6	0		20		E/O	100	20
		R6.GEMA.AL1 : Marketing sectoriel	11	8	3	0		20		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4	SAÉ 6.GEMA.01 : Accompagner le changement	10	10		25		20		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4	SAÉ 6.GEMA.02 : Piloter l'e-reputation d'une organisation	11	11		25		20		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4	SAÉ : Stage	0	0	0	0		15		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4	SAÉ : Portfolio	0	0	0	10		5		E/O	100	20

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire : 2023-2024

Composante : IUT de Valence

Diplôme : BUT	Code diplôme : LWBGEA2
Mention/Parcours : Gestion des Entreprises et des Administrations	Code VDI : 123
Parcours/Option (sauf 1ère année) : Gestion, Entrepreneurat et Management d'Activités	Code étape : LWB3EA
Année : 3ème année	Code VET : 234
Régime de formation : Formation initiale / Formation Continue	
Modalités de formation : Alternance et Présentiel	
Responsable de la formation : M. LAMBERT Victor	
Responsables d'année : Mme MADIES Anne, Mme SASSOLAS Delphine	

Eléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances		
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique		
										Contrôle continu	%	Note /
Lesquels?	autre(s) UE où l'élément est mobilisé	SEMESTRE 5										
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement										
		UE 5.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation										
		R5.01 : Environnement économique	12	12	0	0		6	100	E/O	100	20
		Les grands enjeux du monde contemporain	12	12	0	0			13	E/O	100	20
		R5.02 : Environnement juridique	15	15	0	0			13	E/O	100	20
		Droit du numérique et propriété intellectuelle	15	15	0	0			13	E/O	100	20
		R5.03 : Management d'activités	15	15	0	0			11	E/O	100	20
		Management des organisations et des collaborateurs	15	15	0	0			11	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3	R5.08 : Projet Personnel et Professionnel	5	0	5	0			3	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3	SAÉ 5.01 : Transformation numérique de l'organisation	34		34		60		60	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			0			
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision										
		UE 5.2 : Concourir à la prise de décision										
		R5.04 : Traitement numérique des données	24	12	12	0		6	100	E/O	100	20
		Modélisation de l'information	12	6	6	0			18	E/O	100	20
		Mathématiques appliquées	12	6	6	0			19	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2	R5.08 : Projet Personnel et Professionnel	5	0	5	0			3	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.3	SAÉ 5.01 : Transformation numérique de l'organisation	34		34		60		50	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ 5.GEMA.02 : Assurer l'encadrement optimale d'une équipe	17		17		30		10	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			0			
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation										
		UE 5.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes										
		R5.05 : Psychologie sociale	8	8	0	0			7	E/O	100	20
		Appréhender les risques psycho-sociaux	8	8	0	0			7	E/O	100	20
		R5.06 : Expression / Communication et culture générale	8	3	5	0			15	E/O	100	20
		R5.07 : Anglais appliqué aux affaires	8	0	8	0			15	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2	R5.08 : Projet Personnel et Professionnel	5	0	5	0			3	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2	SAÉ 5.01 : Transformation numérique de l'organisation	34		34		60		40	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ 5.GEMA.02 : Assurer l'encadrement optimale d'une équipe	17		17		30		20	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			0			
		Compétence 4 : Concevoir la stratégie de création de valeur										
		UE 5.4 : Sécuriser la proposition de valeur										
		R5.GEMA.09 : Environnement juridique : Droit de la concurrence et de la consommation	13	9	4	0			10	E/O	100	20
		R5.GEMA.10 : Outils de pilotage de l'organisation : Outils de gestion du manager	30	20	10	0			30	E/O	100	20
		Gestion de trésorerie	15	10	5	0			15	E/O	100	20
		Gestion de production et outils de planification	15	10	5	0			15	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.5	SAÉ 5.GEMA.02 : Assurer l'encadrement optimale d'une équipe	17		17		30		30	E/O	100	20
	UE 5.5	SAÉ 5.GEMA.03 : Manager l'activité dans le respect du cadrage	17		17		30		30	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			0			
		Compétence 5 : Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur										
		UE 5.5 : Optimiser la chaîne de valeur										
		R5.GEMA.11 : Management d'activités : Management des équipes	17	12	5	0			20	E/O	100	20
		R5.GEMA.12 : Management d'activités : Management des relations commerciales	21	14	7	0			20	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4	SAÉ 5.GEMA.02 : Assurer l'encadrement optimale d'une équipe	17		17		30		30	E/O	100	20
	UE 5.4	SAÉ 5.GEMA.03 : Manager l'activité dans le respect du cadrage	17		17		30		30	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			0			

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire : 2023-2024

Composante : IUT de Valence

Eléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances			
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique			
										Contrôle continu	%	Note /	
Lesquels?		3ème ANNÉE - SEMESTRE 6											
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement									E/O	100	20
		Rappel UE 5.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation						6	100		E/O	100	20
		UE 6.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation						6	100		E/O	100	20
		R6.01 : Environnement économique	8	8	0	0			18		E/O	100	20
		Économie spécifique à un secteur d'activité	8	8	0	0			18		E/O	100	20
		R6.02 : Management d'activités	8	8	0	0			19		E/O	100	20
		Sociologie de la gestion et des organisations	8	8	0	0			19		E/O	100	20
	UE 6.2 - UE 6.3	R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	5	0	5	0			3		E/O	100	20
	UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ 6.GEMA.01 : Accompagner le changement	8		8		21		30		E/O	100	20
	UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Alternance	0	0	0	0			25		E/O	100	20
	UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			5		E/O	100	20
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision									E/O	100	20
		Rappel UE 5.2 : Concourir à la prise de décision						6	100		E/O	100	20
		UE 6.2 : Concourir à la prise de décision						6	100		E/O	100	20
		R6.03 : Traitement numérique des données	8	7	1	0			37		E/O	100	20
		Algorithmique et programmation	8	7	1	0			37		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.3	R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	5	0	5	0			3		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ 6.GEMA.01 : Accompagner le changement	8		8		21		30		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Alternance	0	0	0	0			25		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			5		E/O	100	20
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation									E/O	100	20
		Rappel UE 5.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes						6	100		E/O	100	20
		UE 6.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes						6	100		E/O	100	20
		R6.04 : Expression / Communication et culture générale	8	7	1	0			19		E/O	100	20
		R6.05 : Anglais appliqué aux affaires	8	1	7	0			18		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2	R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	5	0	5	0			3		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ 6.GEMA.01 : Accompagner le changement	8		8		21		30		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Alternance	0	0	0	0			25		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			5		E/O	100	20
		Compétence 4 : Concevoir la stratégie de création de valeur									E/O	100	20
		Rappel UE 5.4 : Sécuriser la proposition de valeur						6	100		E/O	100	20
		UE 6.4 : Sécuriser la proposition de valeur						6	100		E/O	100	20
		R6.GEMA.07 : Management d'activités : Management de l'innovation	12	8	4	0			40		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5	SAÉ 6.GEMA.01 : Accompagner le changement	8		8		21		20		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5	SAÉ 6.GEMA.02 : Piloter l'e-reputation d'une organisation	9		9		21		20		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5	SAÉ : Alternance	0	0	0	0			15		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			5		E/O	100	20
		Compétence 5 : Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur									E/O	100	20
		Rappel UE 5.5 : Optimiser la chaîne de valeur						6	100		E/O	100	20
		UE 6.5 : Optimiser la chaîne de valeur						6	120		E/O	100	20
		R6.GEMA.08 : Management d'activités : Communication corporate et e-reputation	13	8	5	0			40		E/O	100	20
		R6.GEMA.AL1 : Marketing sectoriel	9	7	2	0			20		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4	SAÉ 6.GEMA.01 : Accompagner le changement	8		8		21		20		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4	SAÉ 6.GEMA.02 : Piloter l'e-reputation d'une organisation	9		9		21		20		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4	SAÉ : Alternance	0	0	0	0			15		E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4	SAÉ : Portfolio	0	0	0	8			5		E/O	100	20

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
 Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire : 2023-2024

Composante : IUT de Valence

Eléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances		
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique		
Lesquels?	autres UE où l'élément est mobilisé									Contrôle continu	%	Note /
		SEMESTRE 5										
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement										
		UE 5.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation										
		R5.02 : Environnement juridique	16	16	0	0		6	100	E/O	100	20
		Droit social / droit du travail	16	16	0	0			16	E/O	100	20
		R5.03 : Management d'activités	30	30	0	0			34	E/O	100	20
		Stratégies Business	14	14	0	0			17	E/O	100	20
		Management des organisations et des collaborateurs	16	16	0	0			17	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	R5.08 : Projet Personnel et Professionnel (Assiduité requise mais non évaluée)	2	0	2	0			0			
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ 5.GEMA.02 : Assurer l'encadrement optimale d'une équipe	12	12		30			30	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ 5.GEMA.03 : Manager l'activité dans le respect du cadrage	8	8		25			20	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio (Assiduité requise mais non évaluée)	0	0	0	7			0			
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision										
		UE 5.2 : Concourir à la prise de décision										
		R5.04 : Traitement numérique des données	8	4	4	0			10	E/O	100	20
		Tableurs, Logiciels métier	8	4	4	0			10	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	R5.08 : Projet Personnel et Professionnel (Assiduité requise mais non évaluée)	2	0	2	0			0			
		R5.AL1 (R3.06) Contrôle de gestion et pilotage de la performance	36	36	0	0			18	E/O	100	20
		R5.AL2 (R3.07) Finance	44	44	0	0			22	E/O	100	20
		Remise à niveau en comptabilité	20	20	0	0			10	E/O	100	20
		Analyse financière	24	24	0	0			12	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ 5.GEMA.02 : Assurer l'encadrement optimale d'une équipe	12	12		30			30	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ 5.GEMA.03 : Manager l'activité dans le respect du cadrage	8	8		25			20	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio (Assiduité requise mais non évaluée)	0	0	0	7			0			
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation										
		UE 5.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes										
		R5.05 : Psychologie sociale	8	8	0	0			15	E/O	100	20
		Appréhender les risques psycho-sociaux	8	8	0	0			15	E/O	100	20
		R5.06 : Expression / Communication et culture générale (Assiduité requise mais non évaluée)	4	1	3	10			0			
		R5.07 : Anglais appliqué aux affaires	12	0	12	0			35	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.4 - UE 5.5	R5.08 : Projet Personnel et Professionnel (Assiduité requise mais non évaluée)	2	0	2	0			0			
	UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ 5.GEMA.02 : Assurer l'encadrement optimale d'une équipe	12	12		30			50	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio (Assiduité requise mais non évaluée)	0	0	0	7			0			
		Compétence 4 : Concevoir la stratégie de création de valeur										
		UE 5.4 : Sécuriser la proposition de valeur										
	UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.5	R5.08 : Projet Personnel et Professionnel (Assiduité requise mais non évaluée)	2	0	2	0			0			
		R5.GEMA.10 : Outils de pilotage de l'organisation : Outils de gestion du manager	32	19	13	0			50	E/O	100	20
		Gestion de trésorerie	8	8	0	0			12	E/O	100	20
		Gestion de production et outils de planification	12	12	0	0			20	E/O	100	20
		Gestion de projet	12	12	0	0			18	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.5	SAÉ 5.GEMA.02 : Assurer l'encadrement optimal d'une équipe	12	12		30			30	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.5	SAÉ 5.GEMA.03 : Manager l'activité dans le respect du cadrage	8	8		25			20	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio (Assiduité requise mais non évaluée)	0	0	0	7			0			
		Compétence 5 : Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur										
		UE 5.5 : Optimiser la chaîne de valeur										
	UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4	R5.08 : Projet Personnel et Professionnel (Assiduité requise mais non évaluée)	2	0	2	0			0			
		R5.GEMA.11 : Management d'activités : Management des équipes	16	11	5	0			18	E/O	100	20
		Management des ressources humaines	16	16	0	0			18	E/O	100	20
		R5.GEMA.12 : Management d'activités : Management des relations commerciales	16	11	5	0			18	E/O	100	20
		R5.GEMA.AL3 (R4.GEMA.09) : Management d'activités : Marketing opérationnel et techniques de négociation	12	12	0	0			14	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4	SAÉ 5.GEMA.02 : Assurer l'encadrement optimale d'une équipe	12	12		30			30	E/O	100	20
	UE 5.1 - UE 5.2 - UE 5.4	SAÉ 5.GEMA.03 : Manager l'activité dans le respect du cadrage	8	8		25			20	E/O	100	20
	UE 5.2 - UE 5.3 - UE 5.4 - UE 5.5	SAÉ : Portfolio (Assiduité requise mais non évaluée)	0	0	0	7			0			

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023

Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023

Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire : 2023-2024
Composante : IUT de Valence

Eléments communs		UNITES D'ENSEIGNEMENT ET MODULES	Nb d'heures (*)	dont CM (*)	dont TD (*)	dont TP (*)	Heures Projets (*)	Credits	Coef	Contrôle des Connaissances		
avec d'autres parcours (modalité)	dans ce même parcours (modalité)									Session unique		
Lesquels?	autre(s) UE où l'élément est mobilisé									Contrôle continu	%	Note /
3ème ANNÉE - SEMESTRE 6												
		Compétence 1 : Analyser les processus de l'organisation dans son environnement								E/O	100	20
		Rappel UE 5.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation						6	100	E/O	100	20
		UE 6.1 : Conseiller pour l'amélioration des processus de l'organisation						6	100	E/O	100	20
		R6.02 : Management d'activités	16	16	0	0			40	E/O	100	20
		Sociologie de la gestion et des organisations	16	16	0	0			40	E/O	100	20
	UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	4	0	4	0			10	E/O	100	20
	UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ 6.GEMA.01 : Accompagner le changement	12	12		20			45	E/O	100	20
	UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	7			5	E/O	100	20
		Compétence 2 : Aider à la prise de décision								E/O	100	20
		Rappel UE 5.2 : Concourir à la prise de décision						6	100	E/O	100	20
		UE 6.2 : Concourir à la prise de décision						6	100	E/O	100	20
		R6.03 : Traitement numérique des données	8	6	2	0			35	E/O	100	20
		Tableaux, ERP	8	6	2	0			35	E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	4	0	4	0			15	E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ 6.GEMA.01 : Accompagner le changement	12	12		20			45	E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.3 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	7			5	E/O	100	20
		Compétence 3 : Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation								E/O	100	20
		Rappel UE 5.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes						6	100	E/O	100	20
		UE 6.3 : Améliorer les relations entre les parties prenantes						6	100	E/O	100	20
		R6.04 : Expression / Communication et culture générale	4	3	1	10			17	E/O	100	20
		R6.05 : Anglais appliqué aux affaires	8	2	6	0			25	E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5	R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	4	0	4	0			8	E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ 6.GEMA.01 : Accompagner le changement	12	12		20			45	E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.4 - UE 6.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	7			5	E/O	100	20
		Compétence 4 : Concevoir la stratégie de création de valeur								E/O	100	20
		Rappel UE 5.4 : Sécuriser la proposition de valeur						6	100	E/O	100	20
		UE 6.4 : Sécuriser la proposition de valeur						6	100	E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5	R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	4	0	4	0			10	E/O	100	20
		R6.GEMA.07 : Management d'activités : Management de l'innovation	12	8	4	0			40	E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5	SAÉ 6.GEMA.01 : Accompagner le changement	12	12		20			45	E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.5	SAÉ : Portfolio	0	0	0	7			5	E/O	100	20
		Compétence 5 : Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur								E/O	100	20
		Rappel UE 5.5 : Optimiser la chaîne de valeur						6	100	E/O	100	20
		UE 6.5 : Optimiser la chaîne de valeur						6	100	E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4	R6.06 : Projet Personnel et Professionnel	4	0	4	0			15	E/O	100	20
		R6.GEMA.08 : Management d'activités : Communication e-corporate	8	5	3	0			35	E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4	SAÉ 6.GEMA.01 : Accompagner le changement	12	12		20			45	E/O	100	20
	UE 6.1 - UE 6.2 - UE 6.3 - UE 6.4	SAÉ : Portfolio	0	0	0	7			5	E/O	100	20

* Les volumes horaires sont donnés à titre indicatif, et sont susceptibles de modification

E/O : écrit et/ou oral

Approuvé par le conseil du département le 26/06/2023
Approuvé par le conseil de l'IUT de Valence le 26/06/2023
Approuvé par le conseil de l'EUT le 04/07/2023

Barème de bonification des élu.e.s étudiant.e.s

Vu l'article L611-11 du Code de l'Éducation relatif aux aménagements dans l'organisation des études liés à l'exercice de responsabilités particulières,

Vu l'article D611-7 du Code de l'Éducation relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle,

Vu l'annexe 7 du règlement intérieur de l'établissement « *Charte de l'élú étudiant* » et plus spécifiquement son article 2 « *Valorisation de l'engagement* » :

« Afin de valoriser l'engagement majeur qu'est être élu, l'Université met en place une bonification dont le barème est voté en CFVU. Afin d'assurer l'indépendance des élus, cette bonification sera accordée à tous les élus ayant siégé physiquement au moins à la moitié des conseils et groupes de travail auxquels ils sont élus et/ou nommés. Elle n'est pas cumulable avec une ETC valorisant également l'engagement dans les instances de l'UGA »

Article 1 - Nomenclature des instances

Le montant de la bonification visée à l'annexe 7 - article 2 du règlement intérieur de l'établissement est calculé selon le barème suivant :

Catégorie 1 : Instance se réunissant plus de 50h par an

Conseil Académique, Conseil d'Administration.

Catégorie 2 : Instance se réunissant entre 50 et 25 heures inclus par an

Section disciplinaire, Commission des finances, Commission Sociale d'établissement (FSDIE).

Catégorie 3 : Instance se réunissant entre 24 et 10 heures par an

Bureau de la vie étudiante, Commission pédagogique, Conseil des sports, Conseils de composante¹.

Catégorie 4 : Instance se réunissant moins de 10 heures par an

Conseil de composante², Commission Emploi Étudiants, Commission Vie Étudiante - ComUE, Conseil de service du Centre de Santé, Conseil documentaire du SID, Commission consultative d'exonération des frais d'inscription, Instance égalité.

Les instances constituées postérieurement au vote du barème relèvent de la quatrième catégorie jusqu'à sa révision. La détermination de la catégorie dont relève un conseil de composante est déterminée selon le nombre de convocations dudit conseil dans l'année civile précédant l'adoption ou la révision du barème. Pour bénéficier de la bonification de la section disciplinaire, l'élú.e étudiant.e devra avoir été présent à quatre commissions dans l'année.

¹ Se réunissant minimum 8 fois par an

² Se réunissant moins de 8 fois par an

Article 2 - Montant de la bonification

La participation effective à plus de la moitié des séances d'une instance donne droit aux bonifications suivantes :

Catégorie 1 : 0,25 point

Catégorie 2 : 0,20 point

Catégorie 3 : 0,10 point

Catégorie 4 : 0,05 point

Elles ne sont cumulables que dans la limite de 0,5 point.

Les étudiant.e.s assumant les fonctions de vice-président.e.s au sein de l'établissement, étant membres de droit ou invité de la majorité des instances susmentionnées, ne peuvent bénéficier de la bonification en fonction des instances où ils siègent. Ils peuvent demander à bénéficier d'une bonification de 0,5 point. Sont rattachés à ce régime les étudiant.e.s assumant des fonctions de vice-président.e.s au sein du Conseil Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires, de la Communauté d'Université et d'Établissement, et de tout autre établissement public relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Article 3 - Compatibilité avec les autres enseignements

Le bénéfice de la bonification est incompatible sur le même semestre avec tout autre dispositif de valorisation de l'engagement étudiant (ETC "Engagement associatif et syndical", Dispositifs ad hoc mis en place par les composantes, etc.).

Les composantes peuvent intégrer dans les règlements des études d'autres régimes d'incompatibilité avec des enseignements non disciplinaires en bonification.

**Note de cadrage 2023/2024 de l'IUT de Valence sur la bonification « élu étudiant »
(complémentaire à la note de l'UGA intitulée « Barème de bonification des élus étudiants »)**

Vu l'article L611-11 du Code de l'Education relatif aux aménagements dans l'organisation des études liés à l'exercice de responsabilités particulières,

Vu l'article D611-7 du Code de l'Education relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle,

Vu l'annexe 7 du règlement intérieur de l'Université Grenoble Alpes (UGA) « Charte de l'élu étudiant »

Vu la note de référence de l'UGA « Barème de bonification des élus étudiants »

Article 1 : Nomenclature des instances

Au niveau de l'UGA, les instances éligibles à cette bonification sont précisées dans l'article 1 de la note de l'UGA relative au barème de bonification des élus étudiants.

Au niveau de l'IUT de Valence, le terme de « Conseils de composante » est employé dans la note de l'UGA.

Pour préciser ce terme, le comité de direction de l'IUT de Valence a arrêté comme instances éligibles :

- * le conseil de l'EUT
- * le conseil de l'IUT
- * les conseils de département (pour les BUT)
- * les conseils de perfectionnement (pour les LPro)
- * les commissions préalables aux jurys (pour les BUT) et jurys (pour les autres formations)

Article 2 : Montant de la bonification

Pour les instances de l'UGA listées sur la note relative au barème de bonification des élus étudiants, **et dans le cas d'une participation effective à la moitié ou plus des séances**, le droit aux bonifications est le suivant :

Catégorie 1 : 0.25 pt Catégorie 2 : 0.2 pt Catégorie 3 : 0.1 pt Catégorie 4 : 0.05 pt

Pour les instances de l'IUT listées à l'article 1, et dans le cas d'au moins une participation à une des séances, le droit aux bonifications est le suivant :

Catégorie 4 : 0.05 pt

NB : Le conseil de l'IUT, les conseils de département de l'IUT, les conseils de perfectionnement et les commissions préalables aux jurys de l'IUT sont des instances qui se réunissent moins de 8 fois par an

Article 3 : Procédure

La bonification est acquise au semestre pour les formations semestrialisées, et à l'année pour les autres.

L'élue étudiant souhaitant bénéficier de la bonification devra préciser par écrit auprès du secrétariat pédagogique de sa formation, au plus tard 1 mois avant la tenue du jury, l'instance au sein de laquelle il est élu et mentionner qu'il a bien pris connaissance de cette note qui cadre cette bonification.

Pour attribuer la bonification (participation à la moitié ou plus des séances requise), la présence effective de l'étudiant au sein des instances où il est élu est vérifiée sur la base de listes d'émargement annexées au compte-rendu ou procès-verbaux des instances.

Cette vérification est assurée par le responsable de la scolarité centrale, avec l'appui des gestionnaires de scolarité.

Conformément à la charte des examens et à la jurisprudence, la souveraineté du jury sur l'attribution des notes est également valable sur la bonification.

Valence, le 15/06/2023

Le responsable de la scolarité centrale

UNIVERSITÉ
Grenoble
Alpes  **IUT**
Valence
Responsable Service Scolarité
G. DELABALLE
51, rue Barthélémy de Laffemas
BP 29 - 26901 VALENCE Cedex 9
04 75 41 88 00